

Du pétrole pour le Québec ?

Analyse socio-économique du modèle de développement de la filière pétrolière en Gaspésie

Note de recherche

En collaboration avec l'Institut de recherche en
économie contemporaine

Jean-François Spain
François L'Italien

Mai 2013



CIRADD

Centre d'initiation à la recherche et
d'aide au développement durable

La recherche au cœur de l'innovation et du développement territorial durable

Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)

776, boul. Perron

Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Tél. : 418 364-3341, poste 8769

Tél. : 1 866 424-3341 (sans frais)

Téléc. : 418 364-7938

www.ciradd.ca



Réalisation et rédaction du document

Jean-François Spain, chargé de recherche au CIRADD

François L'Italien, chargé de recherche à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

Révision linguistique et orthographique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD

Conception graphique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD

Lucie Leblanc, enseignante en techniques de bureautique au Cégep de la Gaspésie et des îles, Campus de Carleton-sur-Mer

Référence suggérée

Spain, J.-F. et F. L'Italien. 2013. Du pétrole pour le Québec ? Analyse socio-économique du modèle de développement de la filière pétrolière en Gaspésie, Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), Carleton-sur-Mer, 50 p.

Note

Selon la formule consacrée, l'emploi du masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Remerciements

Les chercheurs tiennent à remercier toute l'équipe de travail du CIRADD, en particulier M. David Bourdages, directeur général du Centre. Sa vision et sa perspicacité ont été déterminantes dans la venue au monde du volet d'analyse économique et territoriale du CIRADD.

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance envers M. Robert Laplante, directeur de l'IRÉC, pour la justesse de ses commentaires lors de la production de la note.

Faits saillants

L'histoire montre que le gouvernement du Québec a adopté deux principales approches vis-à-vis du développement de la ressource pétrolière, en Gaspésie et sur le reste du territoire :

1. Une approche patrimoniale de la ressource, qui a mis de l'avant des institutions publiques basées sur le principe selon lequel les ressources naturelles, renouvelables ou non, constituent un patrimoine collectif devant bénéficier à l'ensemble de la société québécoise. Cette approche a été concrétisée par l'institutionnalisation de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) et de Ressources Québec ;
2. Une approche standard d'attraction des investissements privés, basée sur le principe selon lequel l'action gouvernementale doit se limiter à l'aménagement d'un environnement économique concurrentiel pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. Cette approche a largement structuré le modèle de développement actuel de la filière pétrolière en Gaspésie.

Sur le plan socio-économique, le cadre stratégique d'exploration et d'exploitation pétrolières en Gaspésie présente des caractéristiques spécifiques, dont trois ont été analysées ici :

1. La capacité d'extraction estimée de gisements de pétrole issu du sous-sol gaspésien n'aurait pas d'impact significatif sur le niveau des importations de cette ressource au Québec ;
2. Dans l'état actuel, les retombées économiques de la mise en place de la filière pétrolière en Gaspésie ont une capacité limitée de structuration de l'espace économique régional ;
3. Les formations géologiques de la Gaspésie semblent présenter des caractéristiques qui jetteraient les bases d'un modèle extensif d'extraction pétrolière dans la région.

Au terme de l'analyse, deux propositions principales sont avancées dans la présente note de recherche :

1. Réhabiliter la SOQUIP. Cette réhabilitation devrait pouvoir s'accompagner d'un mécanisme de concertation et de planification régionales, de manière à coupler le développement des hydrocarbures au Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) ;

2. Mettre en place deux fonds d'investissement capitalisés à même une fraction de la rente pétrolière, de manière à doter le Québec et la Gaspésie des leviers financiers nécessaires pour relever les enjeux socio-économiques du 21^e siècle :
 - *Un fonds régional d'innovation et de diversification économique*, visant à donner à la Gaspésie un outil de développement supplémentaire pour charpenter de l'intérieur son économie ;
 - *Un fonds québécois de reconversion*, dont l'objectif est de mobiliser une part de la rente pétrolière afin de financer la « décarbonisation » de la base énergétique des économies qui s'amorce dans la plupart des pays occidentaux. Le Québec ne fait pas exception à cette tendance et doit se doter d'outils de financement novateurs qui lui permettront d'entreprendre la reconversion écologique de son économie.

Table des matières

	Page
I ntroduction	1
A nalysé et résultats	4
Survol des caractéristiques socio-économiques des projets d'exploration et d'exploitation pétrolières en Gaspésie	4
1. Historique de l'implantation de la filière pétrolière en Gaspésie	4
1.1. Les premières initiatives (1860 – 1950).....	4
1.2. La formation d'un tandem industrie – recherche (1950-1970).....	5
1.3. L'intervention de la SOQUIP (1970-1983).....	5
1.4. La mise en veilleuse (1984-1995).....	6
1.5. La relance (1995-2005)	6
1.6. Le tournant (2005-)	7
2. Les choix du gouvernement du Québec.....	8
2.1. L'approche patrimoniale de l'exploitation pétrolière	8
2.2. L'approche standard d'attraction des investissements privés	11
3. Les principales entreprises d'exploration pétrolière en Gaspésie : caractéristiques et modèles d'affaires	13
3.1. Pétrolia.....	13
3.2. Junex	17
3.3. Gastem.....	18
Analyse socio-économique du modèle de développement actuel de la filière pétrolière en Gaspésie.....	20
1. Un impact limité de la production pétrolière en Gaspésie sur les importations de pétrole au Québec	20
2. Des retombées économiques marginales pour le Québec et la Gaspésie	25
3. Une exploitation extensive des hydrocarbures	28
Rente pétrolière, développement régional et transition énergétique du Québec : l'approche patrimoniale en perspective	30
1. Les leçons du déclin de la SOQUIP	31
2. Deux dimensions stratégiques dans l'affectation de la rente pétrolière	33
C onclusion.....	37
B ibliographie.....	40

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1. Quantité de pétrole selon les secteurs et contribution de celle-ci pour combler les besoins de consommation des Québécois en 2011.....	23
Tableau 2. Principales séquences du processus d'exploitation commerciale d'un gisement de pétrole.....	24
Tableau 3. Retombées économiques générées par le forage du puits Bourque 1 en Gaspésie.....	26
Tableau 4. Projets d'exploitation pétrolière de Pétrolia (2012).....	27

Liste des graphiques

	Page
Graphique 1. Évolution du volume de transactions et du prix de l'action de la compagnie Pétrolia (2010-2012).....	14
Graphique 2. Balance commerciale et importations de pétrole du Québec (1997-2011).....	21
Graphique 3. Évolution de la productivité de puits d'extraction d'hydrocarbures à l'intérieur de quatre formations géologiques présentant des caractéristiques similaires à celles de la Gaspésie.....	29

Introduction

L'exploitation des ressources pétrolières est une question névralgique pour le Québec et ses régions. Touchant à la fois à la politique énergétique, aux politiques environnementales et au développement des communautés locales, cette exploitation pourrait peser lourd sur les évolutions à venir de notre société, de notre économie et de nos milieux de vie. À ce titre, le développement de cette filière en Gaspésie a, on le sait, provoqué d'importants débats au cours de la dernière année. Ils ont traduit une interrogation collective qui mobilise les citoyens de toutes les couches de la société et qui porte sur le modèle de développement mis de l'avant actuellement.

Au cœur des préoccupations exprimées, on retrouve la recherche des conditions institutionnelles optimales pour encadrer et orienter une exploitation qui bénéficiera à la société québécoise et à la région où est située la ressource. Après l'effondrement de l'industrie des pêches, l'épuisement des gisements miniers et les problèmes vécus dans l'industrie de la forêt, il peut être jugé légitime pour des collectivités gaspésiennes d'interroger la viabilité et la durabilité du modèle d'exploitation de la ressource pétrolière. Tout comme d'autres régions du Québec où sont situées les ressources naturelles, des communautés de la Gaspésie souhaitent aujourd'hui prendre une part active dans l'élaboration des formules requises pour assurer un développement de ces ressources qui soit structurant à long terme pour la région et ses habitants.

Dans ce contexte, les débats en cours constituent une occasion propice à l'innovation sociale. La diversité des formules institutionnelles déjà expérimentées ici et ailleurs dans le monde laisse voir l'éventail de possibilités qui s'offrent à la société québécoise pour assurer un développement maîtrisé de la ressource pétrolière, si tant est qu'elle fasse le choix de l'exploiter. Cette diversité des formules éclaire du coup les limites d'un débat polarisé entre l'acceptation d'une exploitation pétrolière standard ou son rejet pur et simple. Cette polarisation escamote toute une série de modalités de développement de la ressource et d'affectation de la rente pétrolière qui pourraient permettre au Québec et à la Gaspésie de tirer le meilleur avantage de cette exploitation.

Une analyse rigoureuse peut faire voir des manières de recadrer les données de la problématique actuelle. Une prise en compte des principaux paramètres socio-économiques de la question peut donner le recul nécessaire à une vision constructive des problèmes soulevés par la présente conjoncture. Une telle analyse et les discussions qu'elle devrait susciter laissent penser qu'une délibération publique

élargie permettra de dégager les conditions essentielles à réunir pour que cette exploitation se fasse dans le meilleur intérêt de la Gaspésie et du Québec en général.

La présente note de recherche souhaite contribuer à pareille analyse. Elle vise, d'une part, à présenter les principales caractéristiques de la filière pétrolière en Gaspésie ainsi que des projets d'exploration et d'exploitation qui ont actuellement cours. Cette présentation est nécessaire afin de donner une vue d'ensemble des structures et des stratégies d'acteurs développant cette filière, en mettant l'accent sur les choix qui ont été réalisés au cours des dernières décennies concernant les conditions de mise en valeur et d'exploitation de la ressource. Il faut d'abord établir les faits et bien évaluer les évolutions que le modèle de développement actuellement proposé est susceptible de provoquer. À partir de cela, la formulation d'hypothèses contrastées touchant le partage de la rente, ses effets sur les retombées économiques ou la diversification des structures économiques locales et l'élargissement de la base entrepreneuriale pourrait être faite dans le débat public.

Nous souhaitons ainsi élargir les cadres actuels au sein desquels se pose la question de l'exploitation des hydrocarbures en Gaspésie, de manière à donner aux acteurs concernés des éléments de réflexion permettant d'élaborer une stratégie adaptée au développement économique et territorial à partir de la mise en valeur du domaine pétrolier. La note comprendra ainsi trois parties distinctes :

1. Un survol des principales caractéristiques actuelles de la filière pétrolière en Gaspésie. À partir d'un bref historique de l'implantation de cette filière, les stratégies et les modèles d'affaires préconisés par l'État québécois et les entreprises pétrolières dans les dernières années pour mettre en œuvre l'exploitation pétrolière seront analysés ;
2. Une analyse socio-économique succincte des paramètres actuels du développement de la filière pétrolière dans la péninsule. Au-delà des discours, des faits importants doivent être mis en perspective pour évaluer l'impact socio-économique des projets d'exploration et d'exploitation pétrolières pour le Québec en général et la Gaspésie en particulier ;
3. Une vue approfondie sur une approche alternative de mise en valeur du domaine pétrolier en Gaspésie, soit l'approche patrimoniale. Face à l'impasse dans laquelle se retrouve le développement de la filière dans cette région, l'exploration des innovations sociales propres à une approche maîtrisée et territorialisée du développement pétrolier pourrait permettre de contribuer à l'élargissement des perspectives.

Deux propositions sont avancées au terme de cette analyse socio-économique :

1. Réhabiliter la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), afin de redonner à la collectivité québécoise un instrument d'intervention stratégique sur l'ensemble des segments de la filière pétrolière. Cette réhabilitation devrait pouvoir s'accompagner d'un mécanisme de concertation et de planification régionales, de manière à coupler le développement des hydrocarbures au Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Les évolutions récentes de cette filière, combinées aux transformations contemporaines de l'économie et à la volonté de procéder à un développement intégré de la région, rendent plus que jamais nécessaire cette institution publique ;
2. Mettre en place deux fonds institutionnels, capitalisés à même une fraction de la rente pétrolière, de manière à doter le Québec et la Gaspésie de leviers financiers habilitant la société québécoise à relever les enjeux socio-économiques du 21^e siècle. Ces deux fonds pourraient relever de la Banque de développement économique du Québec et être administrés par des comités d'investissement rassemblant différentes parties prenantes. Ces fonds seraient les suivants :
 - Un *fonds régional d'innovation et de diversification économique*, visant à donner à la Gaspésie un outil de développement supplémentaire pour charpenter de l'intérieur son économie et limiter sa dépendance à l'exploitation et à la consommation des hydrocarbures ;
 - Un *fonds québécois de reconversion énergétique*, dont l'objectif est de mobiliser une part de la rente pétrolière afin de financer la « décarbonisation » de la base énergétique des économies qui s'amorce dans la plupart des pays occidentaux. Le Québec ne fait pas exception à cette tendance et doit se doter d'outils de financement novateurs qui lui permettront d'entreprendre la reconversion écologique de son économie.

Analyse et résultats

Survol des caractéristiques socio-économiques des projets d'exploration et d'exploitation pétrolières en Gaspésie

La filière pétrolière en Gaspésie est récemment entrée dans une phase critique de son développement. Affectée par des facteurs macro-économiques de longue portée tels que l'augmentation du cours du brut et l'évolution des technologies pétrolières, cette filière présente aussi des caractéristiques particulières qui marquent la situation actuelle. Établir ces caractéristiques constituera donc le premier moment de cette analyse socio-économique. Il s'agira d'abord d'identifier les principales étapes de la mise en place de la filière pétrolière en Gaspésie, de manière à mettre en perspective l'état de son développement actuel. Cela fait, il conviendra de jeter un regard sur le cadre des décisions et des interventions du gouvernement du Québec, ainsi que des principales entreprises spécialisées dans l'exploration pétrolière qui sont présentes dans la région. Ainsi, un portrait réaliste du modèle de développement actuel de la filière pourra être établi.

1. Historique de l'implantation de la filière pétrolière en Gaspésie

Bien que des suintements d'huile aient été remarqués en Gaspésie dès 1836, ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du 19^e siècle que des relevés scientifiques vont confirmer la présence d'hydrocarbures dans la péninsule. Entrepris dans la foulée des travaux menés par William Edmond Logan et la Commission géologique du Canada sur les formations rocheuses de l'est du Québec, ces relevés vont coïncider avec le début de l'exploration pétrolière en Gaspésie. L'historique de cette exploration peut être divisé en périodes qui ont jalonné l'implantation d'une filière des hydrocarbures dans cette région (Bourque *et al.*, 2004 ; Hydro-Québec, 2002 ; Lavoie et Bourque, 2001 ; Vallières, 2012).

1.1. Les premières initiatives (1860 – 1950)

De 1860 à 1950, les premières initiatives d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures se déploient à partir de la région de Gaspé. Deux premiers puits de

pétrole, propriété de la *Gaspe Bay Mining Company*, sont forés en 1860 près de la rivière York. En 1865, c'est au tour de la *Gaspe Petroleum Company* d'ouvrir un puits près de Sandy Beach, également situé près de Gaspé. Ces trois premiers ouvrages confirment l'intérêt de l'industrie et ouvrent une première vague d'exploration pétrolière. En effet, durant cette période, c'est près de 70 puits qui seront forés dans la région. De ce nombre, 53 seront creusés par *Petroleum Oil Trust* entre 1889 et 1901. Misant sur le développement éventuel d'une exploitation commerciale de ces hydrocarbures, la *Petroleum Oil Trust* financera même la construction d'une petite raffinerie près de Gaspé en 1900, qui cessera cependant de fonctionner en 1904. Après cet épisode, la prospection et l'exploitation ralentiront considérablement. Il faudra attendre 1937 pour que de nouvelles activités de recherche soient réalisées, sans résultats probants.

1.2. La formation d'un tandem industrie – recherche (1950-1970)

La période allant de 1950 à 1970 sera peu active sur le plan de l'exploration. Une initiative de recherche d'hydrocarbures, dirigée en 1967-1968 par *British American Oil* (maintenant *Gulf Oil Ltd*), retient l'attention au cours de cette période. Le potentiel commercialisable des hydrocarbures de la Gaspésie continue d'apparaître plutôt faible, d'autant que d'importantes réserves accessibles ont été découvertes dans l'Ouest canadien à ce moment. Le fait dominant cette période est la genèse d'un tandem industrie – recherche pour l'exploration et l'exploitation éventuelle des hydrocarbures au Québec. Formé de *British American Oil* et d'une équipe de l'Université de Montréal, ce tandem a mis de l'avant un premier plan de développement l'ayant mené à préciser la nature et le potentiel des formations géologiques propres à contenir des hydrocarbures dans la péninsule gaspésienne. Un forage important (*Gulf Sunny Bank no.1*), réalisé en 1970, viendra consolider cette entreprise en fournissant d'importantes données pour la recherche géologique subséquente (Lavoie et Bourque, 2001).

1.3. L'intervention de la SOQUIP (1970-1983)

La création de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) en 1969 va constituer un jalon important dans l'histoire de l'exploration pétrolière en Gaspésie. Formée dans le but de mettre en valeur le potentiel gazier et pétrolier au bénéfice de l'ensemble des Québécois, la SOQUIP rachète alors les droits d'exploration que détient la compagnie *Shell Canada* dans les basses terres du Saint-Laurent et les contreforts des Appalaches, tandis que lui seront transférés ceux que possédait déjà Hydro-Québec (Vallières, 2012). La société d'État mettra de l'avant un ambitieux plan de prospection : de 1970 à 1976, plusieurs levés sismiques seront

réalisés dans la péninsule gaspésienne et sur l'île d'Anticosti. Au même moment, l'INRS – Énergie (Institut national de la recherche scientifique, aujourd'hui INRS – ETE) est mandaté par le gouvernement du Québec pour seconder la SOQUIP dans cette entreprise de prospection pour examiner le potentiel des anciens puits de la région. Ce mandat mène à la création de la première banque de données géoscientifiques fiables pour la Gaspésie et l'île d'Anticosti (Bourque *et al.*, 2004). À la suite de ces études, huit puits seront forés à l'initiative de la SOQUIP (dont certains en partenariat avec *Petro-Canada*) dans la région de Gaspé entre 1978 et 1983. Creusé cette dernière année, le puits de Galt 1 sera le plus productif, mais l'ensemble des puits ouverts ne peuvent être exploités sur une base commerciale.

1.4. La mise en veilleuse (1984-1995)

En 1984, le « Rapport SOQUIP » conclut au faible potentiel pétrolier au Québec et la Société met un terme à ses activités d'exploration de cette ressource (Lavoie et Bourque, 2001). Alors que cette Société et ses partenaires industriels quittent la Gaspésie à partir de la seconde moitié des années 1980, des sociétés de moindre importance se porteront acquéreurs de permis remis en vente (Hydro-Québec, 2002). Peu d'activités de prospection auront lieu durant la décennie suivant le départ de la société d'État. Sur le terrain, la recherche scientifique continuera d'être menée, alors que le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (aujourd'hui le ministère des Ressources naturelles [MRN]) lancera, de concert avec l'Université Laval, un seul projet de recherche visant à préciser le portrait du potentiel pétrolier du sous-sol gaspésien. Ce projet, qui s'étendra de 1985 à 1988, mènera à la production d'études, de rapports et de synthèses sur la question, lesquels fourniront d'importantes indications pour les projets d'exploration de sociétés privées au cours des années suivantes (Bourque *et al.*, 2004).

1.5. La relance (1995-2005)

La découverte d'importantes réserves d'hydrocarbures situées sur le territoire de Terre-Neuve dans les années 1995-1996 va raviver l'intérêt des grandes pétrolières pour le potentiel du bassin gaspésien. Cette découverte coïncide avec la publication de rapports d'organisations internationales, notamment de l'Agence internationale de l'énergie, anticipant la diminution des stocks d'hydrocarbures conventionnels (AIE, 1998).

En 1996, suite à l'acquisition de droits d'exploration dans la région, *Shell Canada* mandate une équipe de chercheurs de l'Université Laval et de l'INRS-ETE pour évaluer le potentiel pétrolier du nord-est de la Gaspésie (Bourque *et al.*, 2004). L'année suivante, la compagnie *Corridor Resources* procède à une série de levés

sismiques dans l'ouest de la péninsule après avoir acquis les permis d'exploration. Selon toute vraisemblance, l'absence d'une stratégie d'exploitation commerciale de la part de *Shell Canada* semble indiquer que trop de risques financiers étaient associés, aux yeux de la compagnie, à la poursuite des activités d'exploration : la multinationale laissera plutôt d'autres joueurs de moindre envergure prendre ces risques. C'est ainsi que trois entreprises juniors, qui joueront un rôle important dans le développement de la filière pétrolière en Gaspésie, seront incorporées dans les années subséquentes. En effet, Junex (1999), Gastem (2002) et Pétrolia (2003) feront successivement leur entrée à la Bourse de croissance de Toronto (TSX).

Parallèlement à cela, le gouvernement du Québec maintient sa politique de soutien au secteur par le biais de la recherche géologique : une équipe du ministère des Ressources naturelles du Québec procédera à une campagne de levés sismiques sur des tracés totalisant plus de 600 km. En 2002, la division Pétrole et gaz d'Hydro-Québec est créée. Cette division aura le mandat de mener des recherches sur le potentiel gazier et pétrolier québécois et d'attirer des grands joueurs de l'industrie sur le territoire du Québec (Hydro-Québec, 2002). Cette division va disposer d'une enveloppe de 330 millions \$ sur 10 ans pour l'exploration dans les bassins de l'est du Québec. Seule une portion modeste du budget est réservée pour le bassin de la Gaspésie, alors que l'essentiel des projets de prospection se concentrent sur l'île d'Anticosti. En 2003, cette division d'Hydro-Québec va commander une étude à un consortium scientifique formé de chercheurs de l'Université Laval, de l'INRS – ETE et de la Commission géologique du Canada pour évaluer le potentiel pétrolifère de la Gaspésie (Bourque *et al.*, 2004).

1.6. Le tournant (2005-)

Si Gastem, Junex et Pétrolia menaient au départ leur propre stratégie de prospection pétrolière, des ententes conclues entre ces trois compagnies en 2004 et 2005 auront pour effet d'accélérer le processus menant à l'exploitation commerciale du pétrole en Gaspésie (Pétrolia, 2013). En fait, ces ententes vont consacrer Pétrolia comme le principal joueur dans la région, Junex et Gastem ayant choisi de concentrer leurs activités dans la vallée du Saint-Laurent, où la tendance favorisait les projets d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste. En 2005, peu après son entrée à la Bourse de croissance de Toronto, Pétrolia détenait, avec Junex, près de 65 % de la superficie des permis d'exploration émis en Gaspésie (Pétrolia, 2013). Pétrolia a maintenu le cap sur une stratégie de concentration des droits d'exploration à l'échelle de l'est du Québec.

En 2006, la division Pétrole et gaz d'Hydro-Québec s'effondre : le président de la division démissionne, pour se retrouver l'année suivante au poste de conseiller stratégique à la direction de Gastem. Quant au directeur de l'exploration, il passe

chez Junex, alors que le géophysicien de l'équipe est recruté par Pétrolia (Baril, 2006). Ces deux dernières compagnies vont plus particulièrement bénéficier de l'expertise développée par Hydro-Québec – Pétrole et gaz sur l'île d'Anticosti. En effet, à peine deux ans plus tard, soit en 2008, Pétrolia annonçait qu'elle faisait l'acquisition de 35 permis d'exploration sur cette île, soit une superficie de 1 576 794 acres (6 381 km²), détenus alors par Hydro-Québec (Pétrolia, 2013). Avec cette entente, qui a soulevé une importante controverse, la compagnie pétrolière se substituait à Hydro-Québec comme partenaire de *Corridor Resources* pour les travaux d'exploration et d'exploitation sur l'île. Cette entente controversée donnait alors à Pétrolia le statut de première société d'exploration pétrolière du Québec, statut qu'elle conserve encore aujourd'hui.

En 2012, suite aux nombreux débats concernant le contrôle public des ressources naturelles, le gouvernement du Québec mandatait Ressources Québec (une filiale d'Investissement Québec) pour des prises de participation chez Junex et Pétrolia, pour une valeur atteignant respectivement 5 et 10 millions \$. Dans le cas de Pétrolia, cette opération s'accompagnait d'une clause visant à assurer le maintien d'un contrôle québécois sur les activités de la pétrolière (Pétrolia, 2013).

2. Les choix du gouvernement du Québec

L'histoire de l'exploitation des ressources naturelles au Québec est indissociable des politiques publiques qu'a adoptées l'État québécois à cet égard. Des massifs forestiers aux gisements pétroliers, en passant par les pêches et les mines, ces ressources ont toujours fait l'objet de décisions portant sur les paramètres stratégiques de leur valorisation et de leur mise en exploitation. Deux grandes approches du développement de ces ressources ont été adoptées par l'État québécois au cours des dernières décennies (Lapointe, 2010 ; Laplante, 1994) et ont orienté les décisions concernant l'implantation de la filière pétrolière en Gaspésie. La première approche peut être qualifiée de patrimoniale (ou de territorialisée), alors que la seconde peut être désignée comme une approche sectorielle standard, centrée sur l'attraction des investissements privés et la croissance des grandes organisations.

2.1. L'approche patrimoniale de l'exploitation pétrolière

Cette approche s'appuie sur le principe selon lequel les ressources naturelles, renouvelables ou non, constituent un patrimoine collectif devant bénéficier à l'ensemble de la société québécoise. Du fait qu'elles sont définies par leur valeur patrimoniale, ces ressources constituent une richesse commune susceptible de fournir une base de capitalisation aux initiatives de longue portée visant le développement socio-économique du Québec (Laplante, 2012). Cela est aussi vrai

pour la ressource pétrolière, qui est non-renouvelable : si son exploitation doit profiter à la société québécoise actuelle, elle devrait aussi bénéficier aux générations futures, qui pourraient se voir privées de l'usage de cette ressource. De surcroît, ce seront ces générations qui hériteront du passif écologique associé à l'utilisation des hydrocarbures. L'approche patrimoniale cherche ainsi à établir des mécanismes de captation et de transfert de richesses issues de l'exploitation des ressources naturelles, de manière à ce que ces richesses puissent bénéficier à l'ensemble de la société actuelle et à venir.

Dans le cas du domaine pétrolier, cette approche a jusqu'ici impliqué la mise en place de dispositifs chargés de deux grandes fonctions :

1. Intervenir de manière structurante sur tous les segments de la filière pétrolière de manière à en orienter le développement ;
2. Capter une part significative de la rente pétrolière afin de la réinsérer dans les circuits de valorisation névralgiques pour l'économie du Québec.

Le Québec a, dans un passé récent, mis de l'avant deux outils d'intervention sur la filière pétrolière concrétisant cette approche patrimoniale : la SOQUIP et Ressources Québec (voir pages 5 et 8).

Instituée dans la foulée de la révolution tranquille, la SOQUIP devait donner à la collectivité québécoise les moyens de diminuer sa dépendance aux importations d'hydrocarbures, d'exercer une emprise sur les orientations à long terme de la filière pétrolière au Québec ainsi que de développer une expertise publique en matière d'hydrocarbures, de façon à outiller l'État face aux grands joueurs de l'industrie. Comme d'autres États avant lui, le Québec souhaitait alors assurer un développement maîtrisé de la filière pétrolière sur son territoire. C'est la raison pour laquelle la SOQUIP a été instituée par une loi votée à l'Assemblée nationale en 1969.

Selon l'article 3 de la Charte de la SOQUIP (Loi sur la SOQUIP, 1998), les objectifs de la Société sont :

1. de rechercher, produire, emmagasiner, transporter et vendre des hydrocarbures bruts, liquides ou gazeux ;
2. de participer au raffinage des hydrocarbures bruts, liquides ou gazeux, à l'emmagasinage, au transport et à la vente d'hydrocarbures raffinés ainsi qu'à la mise en valeur des découvertes d'hydrocarbures faites par d'autres ;
3. de négocier et conclure des contrats ou ententes pour l'achat et la revente d'hydrocarbures bruts et raffinés, liquides ou gazeux, d'importer et de faire raffiner des hydrocarbures.

De l'exploration à la distribution, en passant par l'exploitation et le raffinage, cet opérateur public devait être présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur en

procédant à une intégration verticale de ses séquences. Si la société se concentre d'abord sur la prospection et l'exploration, le gouvernement québécois avait aussi sur sa planche à dessin un projet de construction de stations-services, ainsi qu'un plan visant à entrer dans le raffinage et l'industrie pétrochimique au Québec (Vallières, 2012, p. 202). Plusieurs conditions défavorables vont cependant faire obstacle à cette vision du développement intégré de la filière pétrolière, à commencer par l'effritement des consensus politiques concernant les interventions de la SOQUIP. De plus, « le mouvement de remplacement du pétrole par le gaz naturel ajoute à la surcapacité de production des raffineries et rend moins attrayante pour la SOQUIP une intervention en aval dans la production et la distribution, d'autant plus que le fédéral crée alors *Petro-Canada* » (Vallières, 2012, p. 202).

Délaissant peu à peu sa présence dans la filière pétrolière, la SOQUIP se concentrera davantage sur le gaz naturel à partir des premières années de la décennie 1980. La Société sera, à cette époque, dotée des moyens nécessaires pour réaliser des investissements dans le segment de la distribution gazière. C'est ainsi qu'en 1981, la SOQUIP et la Caisse de dépôt et placement du Québec prendront d'importantes participations au sein des principales compagnies de distribution de gaz naturel au Québec, soit Gaz Métropolitain et Gaz Inter-cité. Ce tandem stratégique réalisé avec la Caisse de dépôt et placement du Québec permet le développement maîtrisé d'une filière gazière sous la coordination de la SOQUIP, qui devient l'une des pièces maîtresses de la politique énergétique québécoise. Mais en 1996, à la faveur d'un important changement de cap dans la politique énergétique du Québec (L'Italien *et al.*, 2012), le gouvernement mettra la SOQUIP en hibernation, alors qu'elle sera contrainte de vendre ses parts dans l'entreprise détenant Gaz Métro. En 1998, la SOQUIP sera intégrée au sein de la Société générale de financement (SGF) pour éventuellement s'y dissoudre : au moment où la SGF et Investissement Québec fusionnent en 2010, la SOQUIP n'était plus qu'une « coquille juridique » selon les dires de Pierre Shedleur, ex-p.-d.g. de la SGF (Assemblée nationale, 2010).

Le deuxième dispositif patrimonial d'intervention sur la filière pétrolière québécoise est la société publique Ressources Québec. Ressources Québec a été instituée comme une filiale d'Investissement Québec pour faciliter le regroupement des participations gouvernementales d'une valeur totale de 236 millions \$ dans les secteurs de l'exploitation minière et des hydrocarbures, dont celles de la SOQUIP et de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) (Portail Québec, 2012). Le gouvernement s'est aussi engagé à verser 250 millions \$ supplémentaires pour doter cette société d'un minimum de capitalisation. De plus, Ressources Québec a été chargée de gérer le fonds *Capital Mines Hydrocarbures*, capitalisé à hauteur de 750 millions \$ et doté d'un comité de placement spécifique pour le compte duquel elle effectue les opérations.

Ayant pour mandat de contribuer au développement des secteurs des mines et des hydrocarbures au Québec, cette société poursuit deux objectifs (Ressources Québec, 2013) :

1. Accompagner les entreprises tout au long de la réalisation de leurs projets, de l'exploration à l'exploitation, jusqu'à la transformation des ressources ;
2. Compléter le financement privé en favorisant les projets qui ont de bonnes perspectives de rendement et qui sont structurants pour l'économie du Québec.

C'est sur la base de ce mandat que Ressources Québec a pris, en 2012, une participation financière au sein du capital-actions de l'entreprise Pétrolia, faisant par-là partie du bloc de contrôle de la compagnie (Pétrolia, 2013). Si cette participation ne peut, à elle seule, garantir le maintien de l'ancrage québécois de l'entreprise, elle montre cependant la portée de ce type d'intervention dans la structure financière des entreprises impliquées dans la chaîne de valeur de la filière pétrolière. Bien que ce type d'intervention rappelle celui de la SOQUIP, cet outil dispose cependant d'un mandat moins ambitieux. Contrairement à cette dernière, Ressources Québec a principalement, pour le moment, une fonction d'accompagnement des acteurs économiques de la filière, contrairement à celle dévolue à la SOQUIP qui avait une fonction de structuration du développement de la filière.

2.2. L'approche standard d'attraction des investissements privés

Basée sur le principe selon lequel l'action gouvernementale doit se limiter à l'aménagement d'un environnement économique concurrentiel pour l'exploitation des hydrocarbures, cette seconde approche privilégie des stratégies visant principalement l'attraction des investissements privés et la croissance des organisations. Cette approche, qui s'est imposée de la moitié des années 1980 à aujourd'hui, s'est exprimée de deux manières dans ses rapports à la filière pétrolière :

1. D'une part, la gestion des permis a été axée sur la stabilité des coûts d'exploration. Avec l'adoption, à l'Assemblée nationale, de la *Loi limitant les activités pétrolières et gazières* en 2011, le gouvernement a donné la possibilité aux entreprises de conserver les permis sans obligation d'activité jusqu'en juin 2014. Selon nos estimations, cette exemption aurait vraisemblablement aidé les entreprises comme Pétrolia à se développer en limitant leurs obligations d'investissement et en facilitant la planification financière des opérations de prospection.

À cette exemption s'ajoute le maintien des permis d'exploration des hydrocarbures à un bas prix, soit 0,10 \$ l'hectare, ce qui correspond à un tarif très concurrentiel. L'avantage procuré par cette politique de gestion a constitué un atout indéniable pour la mise en place de la filière, dans un contexte marqué par la présence de nombreuses barrières financières à l'entrée pour les petits joueurs de l'échelle nord-américaine ;

2. D'autre part, cette politique d'attractivité des investissements privés s'est concrétisée par des mesures de stabilisation des coûts d'extraction. Non seulement cela se traduit-il par le faible coût des permis d'exploitation, soit 2,50 \$ l'hectare, mais aussi et surtout sur le niveau des redevances. Ces dernières, dont les taux sont situés entre 5 et 17 % de la valeur au puits selon le type d'hydrocarbure exploité, ont permis aux entreprises pétrolières de développer des scénarios d'extraction à des coûts concurrentiels. Cette politique fiscale de faibles redevances est un choix de développement économique qui a été réalisé de manière récurrente dans l'histoire de la gestion des ressources naturelles au Québec, avec les résultats que l'on connaît en termes de développement économique de la région.

Parce qu'elle a dominé la période où l'implantation de la filière pétrolière au Québec franchissait une étape critique, soit à partir de la moitié des années 1990, cette approche standard adoptée par le gouvernement du Québec a jeté les bases de l'actuel modèle de développement pétrolier en Gaspésie. Contrairement à l'approche patrimoniale, ce modèle est privé de dispositifs institutionnels permettant de coupler les bénéfices issus de l'extraction pétrolière et des politiques structurantes pour l'économie québécoise. En fait, ce modèle est caractérisé par deux traits distinctifs :

1. Les choix stratégiques concernant l'exploration et l'exploitation du potentiel pétrolier ont été laissés à la discrétion des organisations privées opérant sur le territoire. Cela pose une série d'enjeux liés à la captation et à la redistribution de la rente pétrolière. Puisqu'elle n'a pas encore été définie comme un patrimoine commun dont la mise en valeur pourrait bénéficier à l'ensemble de la collectivité québécoise, la ressource pétrolière est pour l'instant réduite à sa plus simple expression économique, soit une source de profits pour les organisations impliquées dans son exploitation. Si les redevances et les retombées économiques générées par cette activité constituent des flux qui retournent à l'économie québécoise, il s'agit là d'une forme de richesse qui n'a que très peu d'effets structurants à long terme sur cette économie. Cette absence de structure de redevances favorisant les retombées à long terme rend ainsi compréhensible que les entreprises puissent prétendre que leur croissance est la condition nécessaire au développement du potentiel pétrolier québécois ;

2. Ce modèle de développement pétrolier relègue les institutions publiques et régionales à une position de contrôle *a posteriori*. En limitant son action au minimum requis pour que les entreprises exploitantes assurent leur croissance, le gouvernement du Québec a jusqu'ici évité d'introduire les aspects socio-économiques et territoriaux dans le processus de mise en valeur du domaine pétrolier. Cela a induit un type de développement où l'intervention des institutions publiques, ainsi que la volonté des communautés locales d'intervenir dans les orientations de la filière, apparaît aujourd'hui comme un corps étranger limitant la mise en valeur de la ressource. Du coup, les débats publics portant sur l'encadrement et les finalités à donner à l'extraction des hydrocarbures n'arrivent pas à avoir d'emprise sur le développement de la filière, aussi bien sur le plan écologique que sur celui des flux économiques qui en sont issus. Une polarisation du débat en résulte alors. Cette polarisation pourrait possiblement être évitée par la mise en place de leviers sous contrôle public, aussi bien national que régional. Ces leviers contribuerait aussi bien à agir dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, qu'à déterminer les modalités économiques et écologiques par lesquelles la ressource pétrolière pourrait être extraite de manière optimale pour le développement de l'économie du Québec et de la Gaspésie.

Déployant un minimum de moyens afin d'encadrer et d'agir de manière structurante sur la filière et les territoires où elle se développe, le gouvernement s'est consacré d'abord et avant tout à stabiliser l'environnement réglementaire et à sécuriser les investissements privés des organisations.

3. Les principales entreprises d'exploration pétrolière en Gaspésie : caractéristiques et modèles d'affaires

Pour connaître l'état actuel de la filière et de son modèle de développement, un aperçu des stratégies et des opérations déployées par les principales compagnies pétrolières s'impose. Cet aperçu permettra de présenter les grandes lignes des formules retenues par ces compagnies pour organiser et financer l'extraction du pétrole en Gaspésie.

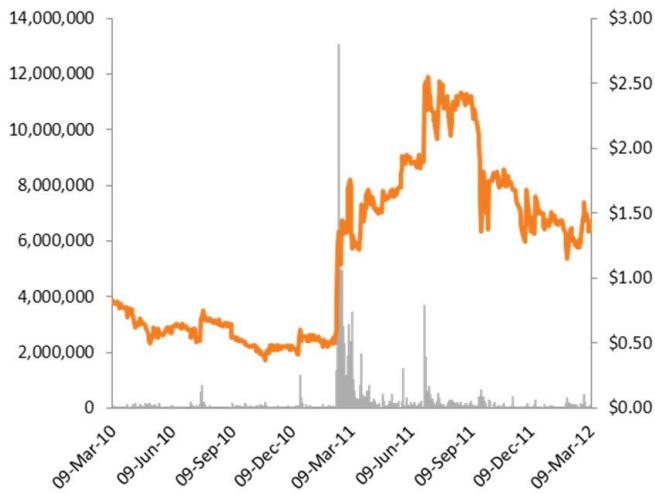
3.1. Pétrolia

Fondée en 2003, Pétrolia est la principale entreprise opérant dans la filière des hydrocarbures en Gaspésie. En 2012, elle disposait du plus grand portefeuille des droits d'exploration pétrolière au Québec avec 17 % de tous les permis, soit une superficie couvrant environ 3,5 millions d'acres (ou 14 000 km²). Selon les

estimations disponibles, ces droits recouvreraient près de 70 % du potentiel pétrolier québécois (Pétrolia, 2013). Pour l'instant, trois zones sur lesquelles la compagnie détient des intérêts offrent des possibilités d'exploitation commerciale de pétrole, soit :

1. la propriété Haldimand, près de Gaspé, qui détiendrait un potentiel récupérable de 7,7 millions de barils de pétrole ;
2. l'île d'Anticosti, qui présenterait un potentiel récupérable d'environ 1,55 milliard de barils de pétrole ;
3. le secteur Bourque, à mi-chemin entre Murdochville et Grande-Vallée, dont le potentiel récupérable serait, à un taux de récupération compris entre 10 et 20 % du pétrole en place, de l'ordre de 10 à 20 millions de barils de pétrole.

L'année 2008 a constitué un point tournant dans l'histoire de Pétrolia : l'acquisition des droits d'exploration sur l'île d'Anticosti, jumelé au redémarrage du projet Haldimand a fait connaître la compagnie des investisseurs. De 2008 à 2012, la valeur du titre de la compagnie s'est appréciée de 117 %, alors que l'indice de la Bourse de croissance TSX connaissait pour la même période une dépréciation de 46 %. En 2012, Pétrolia figurait même au premier rang de la catégorie « pétrole et gaz » de la Bourse de croissance TSX, c'est-à-dire en tête d'un groupe de 280 entreprises gazière et pétrolière. La confirmation du potentiel pétrolier disponible sur l'île d'Anticosti, à l'été 2011, a placé la compagnie en tête de liste des titres priorisés par les analystes financiers, comme le montre le graphique suivant.



Source : Thomson ONE ; Pétrolia, 2013.

Graphique 1. Évolution du volume de transactions et du prix de l'action de la compagnie Pétrolia (2010-2012).

Parallèlement à ce positionnement dans les secteurs dotés d'un important potentiel pétrolier, Pétrolia a déployé depuis son incorporation un discours mettant de l'avant son rôle dans le développement économique du Québec :

Le potentiel pétrolier du Québec constitue un formidable outil de développement. Il est d'autant plus attrayant qu'il se situe dans des territoires où le développement économique fait défaut à bien des égards. Par la position qu'elle occupe, Pétrolia apparaît comme un acteur de premier plan dans la réalisation de ce potentiel. Plus que jamais, la Société dispose des moyens et ressources pour devenir le premier producteur pétrolier du Québec. (Pétrolia, 2013).

Véritable actif intangible de la compagnie, ce discours a revêtu deux fonctions stratégiques pour assurer son essor.

D'une part, ce discours lui a permis de mettre de l'avant une importante stratégie de communication publique visant à rendre acceptable, pour les communautés locales, l'exploitation pétrolière en Gaspésie. Cette stratégie a pris plusieurs formes, dont une série de rencontres publiques menées à partir de 2010, ainsi que la tenue de forums régionaux sur les hydrocarbures, de concert avec la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM). Ce projet de forums, que Pétrolia tenait au départ à réserver aux intervenants de la MRC Côte-de-Gaspé, s'est cependant transformé en un panel de rencontres et de discussions destinées à dégager des consensus sur les conditions de l'acceptabilité sociale de l'extraction des hydrocarbures. Le projet, qui prévoyait 10 rencontres, fut cependant rejeté par la communauté, sous le chef que cet exercice était organisé conjointement par la CRÉGÎM et Pétrolia.

D'autre part, ce discours a cherché à établir une corrélation entre la croissance de Pétrolia et le développement économique du Québec. Cela a indéniablement favorisé l'intervention d'institutions financières québécoises, aussi bien dans le capital-actions de la compagnie que dans le financement de projets d'exploration. Ainsi, Investissement Québec, par le truchement de sa filiale Ressources Québec, devenait en mai 2012 le second actionnaire de Pétrolia en acquérant 7 millions d'actions de la compagnie, soit l'équivalent de 11 % du capital-actions (Pétrolia, 2013). Cette prise de participation était assortie d'une clause stipulant ceci :

Tant qu'Investissement Québec détiendra au moins 5% des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, celle-ci fera de son mieux : i) pour qu'une personne désignée par Investissement Québec soit nommée au conseil d'administration de la Société et à ses principaux comités; et ii) s'abstenir de déplacer le centre de décision ou le principal établissement de la Société hors du Québec sans le consentement préalable d'Investissement Québec (Pétrolia, 2013).

Cet apport en capitaux a été présenté comme stratégique, aussi bien par la direction d'Investissement Québec que par le président de Pétrolia. Selon toute

apparence, cette entente consacrait cette Société comme véhicule privé important de contrôle et de redistribution de la rente pétrolière extraite au Québec.

Ces prétentions doivent cependant être confrontées avec la réalité. D'abord, sur le plan du contrôle financier de la compagnie, la présence de fonds d'investissement sur lesquels peu d'informations circulent laisse toujours ouverte la possibilité d'une fusion ou d'une acquisition par un plus grand acteur de l'industrie pétrolière. Rappelons, en effet, que l'actionnaire majoritaire de Pétrolia demeure le fonds spéculatif *CD Capital*, qui détenait à l'automne 2012 près de 13 % des actions de la compagnie (Pétrolia, 2013). Entré en 2011 dans le capital de Pétrolia, *CD Capital* est un fonds enregistré en Angleterre, spécialisé dans les stratégies de placement privé associé aux ressources naturelles. Le peu de données concernant cette société d'investissement laissent planer des interrogations sur les stratégies qu'elle préconise. Dans une entrevue accordée en 2011, la fondatrice et gestionnaire associée de *CD Capital* affirmait que la société d'investissement disposait d'une philosophie de gestion qui facilitait, entre autres choses, les fusions et les acquisitions (*American Business Journal*, 2011).

Il faut ajouter à cela la présence du fonds d'investissement privé *Pilatus Energy*, qui détenait près de 5 % du capital-actions de la compagnie en juillet 2012 (Fontaine, 2012). Quatrième actionnaire en importance à ce moment, *Pilatus Energy* est une filiale canadienne du groupe suisse *Pilatus*. Formée par Loïc Le Floch-Prigent, l'ancien président de la pétrolière Elf-Aquitaine (fusionnée avec Total en 1999), cette société laisse filtrer peu d'informations à son sujet. Comme *CD Capital*, *Pilatus Energy* est un fonds d'investissement spécialisé dans le capital de risque associé au secteur des hydrocarbures et agit sur plusieurs continents (Fontaine, 2012).

À eux deux, ces fonds détenaient ainsi, à l'automne 2012, près de 20 % des parts de l'entreprise, c'est-à-dire un bloc d'actions suffisant pour influencer les décisions de la compagnie dans un sens ou dans l'autre. Si l'entente signée entre Investissement Québec et la direction de Pétrolia stipulait que cette dernière allait faire « de son mieux » pour maintenir le centre décisionnel au Québec, elle ne peut empêcher le dépôt éventuel d'une offre d'achat qui apparaîtrait alléchante pour les principaux actionnaires de la compagnie. Si *Shell Canada* considérait vraisemblablement que la filière pétrolière au Québec n'était pas encore assez mature, cette compagnie, ou une autre de son rang, pourrait dans un avenir rapproché en décider autrement. Dans ce secteur comme dans les autres, l'expérience montre que les compagnies de petite et moyenne tailles comme Pétrolia ont bien souvent la fonction de préparer le terrain pour des entreprises positionnées plus haut dans la « chaîne trophique » des acquisitions. En l'état actuel des connaissances disponibles, il s'agit cependant, il faut le souligner, d'une hypothèse.

3.2. Junex

Junex est la société d'exploration pétrolière actuellement en opération qui est présente depuis le plus grand nombre d'années en Gaspésie. Fondée en 1999, Junex possédait en 2012 des droits d'exploration sur plus de 4,9 millions d'acres (ou 19 600 km²) du territoire québécois sous bail. Cela en faisait le plus important détenteur de permis d'exploration d'hydrocarbures au Québec. Si la plupart de ces permis couvrent les basses terres du St-Laurent et l'île d'Anticosti, Junex détient 1,7 million d'acres (ou 6 800 km²) en Gaspésie. Signalons le fait que plusieurs personnes occupant aujourd'hui des postes-clefs dans l'organisation de Junex sont d'anciens employés de sociétés publiques, aussi bien de la SOQUIP – comme dans le cas des deux cofondateurs de Junex que sont Jean-Yves Lavoie et Jacques Aubert – que d'Hydro-Québec (Junex, 2013).

Contrairement à Pétrolia qui s'est spécialisée dans l'exploration pétrolière, le portefeuille de permis Junex couvre aussi bien des secteurs à potentiel gazier que pétrolier. Lors de son inscription à la Bourse de croissance TSX en 2001, les activités d'exploration pétrolière et gazière au Québec étaient presque nulles, ce qui a permis à la compagnie de bâtir rapidement son portefeuille. Ce choix stratégique l'a habilité à se positionner dans l'essor de l'exploration gazière à partir de 2005 dans les basses terres du St-Laurent. Ainsi, au plus fort de la campagne d'exploration gazière menée sur ce territoire entre 2007 et 2009, Junex a noué un important partenariat avec la compagnie américaine *Forest Oil Corporation* (aujourd'hui *Lone Pine Resources*) pour exploiter les gisements gaziers de la vallée du St-Laurent. Notons qu'en novembre 2012, suite au moratoire imposé par Québec sur la fracturation hydraulique sur son territoire, *Lone Pine Resources* annonçait qu'elle avait l'intention de poursuivre le gouvernement fédéral, sur la base des dispositions de règlements de conflit du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) (*Lone Pine Resources*, 2012).

Parallèlement à ses opérations dans le secteur gazier, qui lui a permis de lever d'importants capitaux, Junex a maintenu sa présence dans la filière pétrolière (Junex, 2013). La compagnie a conservé des intérêts sur deux zones où l'exploitation commerciale de pétrole pourrait être mise de l'avant :

- Le projet de Galt, à l'ouest de Gaspé, qui aurait un potentiel récupérable de 20 millions de barils de pétrole ;
- L'île d'Anticosti, où le potentiel récupérable s'élèverait entre 610 millions à 1,2 milliard de barils de pétrole.

À ces deux zones explorées par Junex, il faut ajouter la Baie-des-Chaleurs et le littoral nord de la Gaspésie, qui seraient également dotés d'un important potentiel pétrolier. Pour l'instant, seule la Baie-des-Chaleurs fait l'objet d'une campagne d'exploration systématique. L'entreprise a déjà investi environ 2 millions \$ dans

cette région où elle possède des permis d'exploration qui couvrent une superficie de plus d'un million d'acres, soit la majorité de ses permis en Gaspésie (Junex, 2013).

La propriété de Galt reste, pour le moment, la priorité de Junex dans la péninsule. Ce site est l'un des principaux legs de la SOQUIP dans la région (Hydro-Québec, 2002). Ayant été détenteur de 36 % des droits couvrant le gisement Haldimand, la compagnie a vendu en 2011 au prix de 3,1 millions \$ sa part à Pétrolia pour se concentrer sur Galt. Cette décision a fait suite à la confirmation du potentiel pétrolier de ce secteur, évalué à près de 20 millions de barils (Junex, 2013), surpassant le potentiel estimé de Haldimand, soit 7,7 millions de barils. Les risques relatifs à l'acceptabilité sociale de l'opération de cette dernière propriété, dont l'un des puits est situé à proximité de résidences de Gaspé, ont aussi pesé dans cette décision. Au cours des dix dernières années, plus de 30 millions \$ ont été investis dans le projet Galt, qui a impliqué un partenariat d'affaires avec Bernard Lemaire, ancien président de Cascades.

L'actionnariat de Junex diffère sensiblement de celui de Pétrolia. En fait, la quasi-totalité du capital-actions de la compagnie est sous contrôle d'actionnaires québécois, parmi lesquels on retrouve principalement des particuliers. Ainsi, en 2010, les deux premiers actionnaires étaient Jean-Yves Lavoie et Jacques Aubert, cofondateurs de l'entreprise, qui détenaient ensemble plus de 31 % des actions. Le fonds d'investissement ontarien *Sprott Asset Management LP* arrivait troisième actionnaire avec un bloc de 9 % des parts, suivi de près par la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui détenait un peu plus de 5 % des actions (Fontaine, 2012). Le cinquième actionnaire était Laurent Lemaire, ex-président de Cascades. Si les chiffres associés à ces positions ont bougé depuis 2010, notamment avec la confirmation du potentiel pétrolier de Galt et d'Anticosti en 2011, la structure actionnariale semble être restée la même depuis. Alors que la capitalisation boursière de Pétrolia était de 77 millions \$ en 2012, celle de Junex atteignait 48 millions \$.

3.3. Gastem

Tout comme Junex, Gastem est une compagnie qui a maintenu des activités d'exploration dans les deux filières des hydrocarbures que sont le gaz et le pétrole. Incorporée en 2002 et inscrite à la Bourse de croissance TSX en 2004, Gastem détient des droits d'exploration et de stockage couvrant 1,1 million d'acres (ou 4 400 km²) dans les basses terres du St-Laurent, en Gaspésie et aux îles-de-la-Madeleine. À l'instar de Junex, mentionnons que des personnes faisant partie de l'équipe stratégique de Gastem proviennent de sociétés publiques comme la SOQUIP et Hydro-Québec ou d'entreprises ayant *de facto* ce statut comme Gaz Métro (L'Italien *et al.*, 2012).

À la faveur de l'engouement pour les réserves de gaz de schiste de la formation rocheuse que l'on retrouve dans la vallée du St-Laurent, Gastem connaît un essor important à partir de 2007. C'est en effet à cette date que l'entreprise signe des ententes de partenariat et de participation avec deux entreprises albertaines, *Epsilon Energy LTD* et *Questerre*, pour des projets d'exploration dans les basses terres du Saint-Laurent. Actives principalement dans l'Ouest canadien, ces deux compagnies mènent aussi des opérations aux États-Unis, où *Epsilon* fore notamment dans la structure de *Marcellus* en Pennsylvanie et au Mississippi. Ces partenariats vont consolider la stratégie d'extraction des hydrocarbures de l'entreprise, qui la pousse à étendre ses activités au sud. En 2007, Gastem incorpore en effet une filiale à contrôle exclusif aux États-Unis, *Gastem USA*, qui va détenir des droits d'exploration gazière dans les États de New York et de la Virginie (Gastem, 2013).

C'est précisément au moment où Gastem annoncera le début de ses activités de forage dans l'État de New York en 2008 que l'activité boursière entourant le titre de la compagnie connaîtra son sommet historique, alors que le cours du titre passera de 0,75 \$ l'action au mois de mars à 3,87 \$ l'action au mois de mai de cette année-là (TMX, 2013). Cette effervescence de la communauté financière sera cependant de courte durée, alors que le cours du titre baissera à 0,40 \$ au mois d'octobre suivant. Si l'on peut imputer une part de cet engouement de la sphère financière à l'expansion des activités de Gastem aux États-Unis, il faut cependant relever l'existence d'une dynamique sectorielle qui dépasse les opérations de la compagnie. À l'instar de la plupart des compagnies canadiennes spécialisées dans les hydrocarbures, les cours du titre de Pétrolia et de Junex ont eux aussi connu en 2008 des sommets dans leur histoire récente. Cela laisse penser que des facteurs macro-économiques aient pu jouer un rôle majeur dans cette appréciation financière. En fait, il est plus que probable que la crise financière de 2007-2008 ait constitué un élément déclencheur, alors que de nombreux investisseurs ont cherché à placer leurs liquidités dans des secteurs dits « fondamentaux », comme celui des hydrocarbures. Nous n'approfondirons cependant pas ici cet aspect de la recherche.

En Gaspésie, Gastem détient des droits d'exploration à l'ouest de la Baie-des Chaleurs-et dans la vallée de la Matapédia, formant ensemble un bloc de propriétés nommé Matapédia – Cyr. Si la compagnie était, en 2008, partenaire du projet Haldimand pour accélérer le processus d'exploration, elle s'est retirée depuis pour concentrer ses activités dans l'ouest de la péninsule. Au 31 décembre 2009, la propriété Matapédia – Cyr comprenait 13 permis s'étendant sur une superficie de près de 190 000 hectares. *Epsilon* détenait un intérêt de 25 % dans cette propriété (Gastem, 2013).

En juillet 2012, Gastem annonçait avoir obtenu un permis de forage dans la région de Restigouche, où des activités d'exploration avaient déjà été amorcées par la division Pétrole et gaz d'Hydro-Québec. Suite à la cessation des opérations de cette

division, Gastem et *Questerre Energy Corporation* ont acquis le permis de la société publique, dans une proportion atteignant respectivement 70 % et 30 %. Restigouche est, pour l'instant, la priorité de Gastem en Gaspésie. Les activités d'exploration dans la vallée de la Matapédia étant encore à un stade préliminaire (Gastem, 2013).

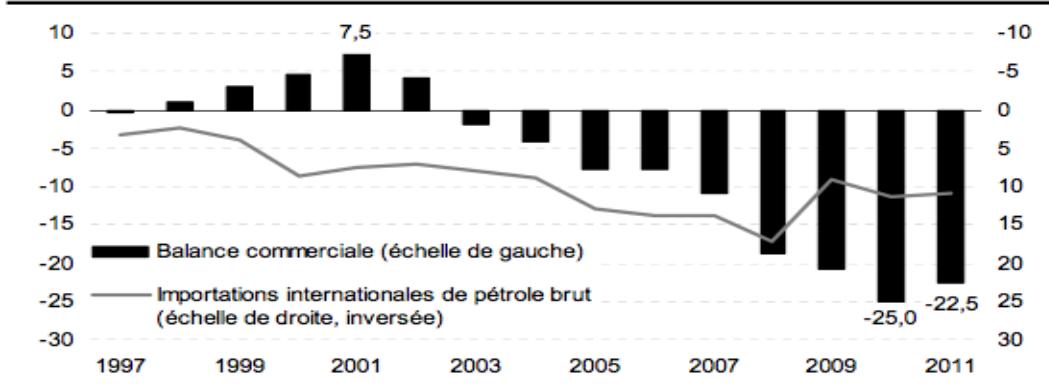
Analyse socio-économique du modèle de développement actuel de la filière pétrolière en Gaspésie

Ce portrait des décisions et des opérations des principales entreprises pétrolières actives en Gaspésie permet de dégager les grandes caractéristiques du modèle de développement qui est préconisé dans la mise en place d'une filière des hydrocarbures dans la région. Sur le plan socio-économique, ce modèle de développement présente au moins trois principaux aspects qui sont analysés et mis en perspective ici.

1. Un impact limité de la production pétrolière en Gaspésie sur les importations de pétrole au Québec

En 2009, le Québec consommait approximativement 111 millions de barils de pétrole, ou 12,8 milliards de litres, dont 73 % était consacré au secteur des transports (MRN, 2013). Importés en totalité, ces hydrocarbures ont contribué à plomber l'économie québécoise durant la première décennie des années 2000. De 2002 à 2008, en effet, l'augmentation de la valeur des importations de pétrole brut a suivi une courbe similaire à celle de l'augmentation du déficit de la balance commerciale du Québec, comme l'indique le graphique suivant.

Balance commerciale interprovinciale et internationale et importations internationales de pétrole brut
(en milliards de dollars, en termes nominaux)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

Graphique 2. Balance commerciale et importations de pétrole du Québec (1997-2011).

Soulignons que l'augmentation de la valeur des importations a principalement varié en fonction de l'augmentation des prix du pétrole plutôt que des quantités importées. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la déplétion des gisements conventionnels, l'augmentation de la demande mondiale et l'accroissement des coûts d'opérationnalisation des gisements non conventionnels seraient à l'origine de l'augmentation structurelle des cours du brut depuis la première moitié des années 2000. Vu l'état de pétro-dépendance des plus grandes économies du monde, dont celle du Québec, tout laisse penser qu'il en sera de même pour les décennies à venir (Langlois et Bourque, 2011).

Cette position d'importateur net de pétrole place évidemment l'économie du Québec dans une situation de vulnérabilité face aux hausses de prix. Vis-à-vis cette dépendance structurelle, l'exploitation pétrolière en Gaspésie a été présentée par certains comme une manière de répondre à cette situation.

Or cet argument ne tient pas la route. Les projets de production pétrolière en Gaspésie actuellement sur la table n'auront probablement qu'un impact somme toute marginal sur le niveau des importations et la balance commerciale du Québec. En effet, lorsqu'on additionne le potentiel estimé des gisements de Haldimand (7,7 millions de barils) et de la propriété de Galt (20 millions de barils), soit ceux dont les délais de la mise en opération semblent être les plus rapprochés, on arrive à une production non-récurrente de pétrole représentant 25 % de la consommation totale de pétrole au Québec pour la seule année 2009. Cette hypothèse repose sur le taux moyen de productivité des puits concernés, taux qui, s'il s'avère comparable au pétrole issu de formations géologiques ayant des caractéristiques similaires,

s'effondre littéralement après la première année d'opération comme nous le verrons plus loin.

La production pétrolière en Gaspésie ne peut donc, pour le moment, être envisagée comme une réponse stratégique à la situation de vulnérabilité économique à moyen et long terme que la dépendance aux énergies fossiles engendre au Québec. Si elle diminuait une part des importations au cours de l'année de mise en exploitation, cette production aurait davantage d'impact sur la croissance des organisations pétrolières, qui lorgnent vers des gisements de classe mondiale. En effet, il est davantage plausible que l'exploitation commerciale des puits de la Gaspésie fournit la rampe de lancement pour la mise en production de sites détenant un fort potentiel et exigeant d'importants montages financiers, comme ceux présents sur l'île d'Anticosti. Selon les dernières estimations, les gisements de cette île représenteraient un potentiel actuellement récupérable de 1,55 milliard de barils (Pétrolia, 2013), soit assez d'hydrocarbures pour soutenir la consommation de pétrole du Québec durant 7 ans et demi. Ce taux est calculé sur la base d'une consommation constante de 135 millions de barils par année, soit l'équivalent de la consommation du Québec en 2011. Quant au taux de récupération, l'évaluation représente 5 % du pétrole initialement en place (Pétrolia 2013). Le tableau suivant présente un aperçu des quantités de pétrole actuellement récupérable selon les technologies disponibles, ainsi qu'un comparatif en termes de capacité à répondre aux besoins de consommation de pétrole au Québec, sur la base annuelle de 2011.

Tableau 1. Quantité de pétrole selon les secteurs et contribution de celle-ci pour combler les besoins de consommation des Québécois en 2011.

Secteur	Type	Quantité de barils	Consommation
Haldimand	Gisement	7,7 millions	21 jours
Galt	Gisement	20 millions	54 jours
Bourque	Prospectif	10 millions	27 jours
Anticosti	Prospectif	1,55 milliard	7,4 ans

Il faut dire que le pétrole présent dans le sous-sol d'Anticosti, de nature schisteuse, nécessiterait l'usage de la fracturation (Pétrolia 2013), ce qui implique de tenir compte de considérations écologiques importantes. Même si des évaluations environnementales rigoureuses sont susceptibles d'éclairer les décisions publiques en cette matière, elles ne constitueront pas les seules variables dans l'équation. Comme dans le cas des projets d'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du St-Laurent, les projets d'extraction non-conventionnelle de pétrole dans l'est du Québec devront vraisemblablement être soumis à des débats publics importants, portant sur les grandes orientations à donner au modèle de développement socio-économique et énergétique du Québec au cours des prochaines années.

De plus, l'exploitation pétrolière d'éventuels gisements de ce calibre exigera l'apport d'importants bassins de capitaux, ce qui signifie vraisemblablement la mise en place d'un cadre opérationnel largement dominé par des multinationales pétrolières et de grands investisseurs institutionnels étrangers aux réalités du Québec. Comme le montre le tableau suivant, la phase d'exploitation commerciale des gisements de pétrole présentant un potentiel tel que celui de l'île d'Anticosti est généralement pilotée par des acteurs industriels et financiers spécialisés dans des opérations de cette envergure.

Tableau 2. Principales séquences du processus d'exploitation commerciale d'un gisement de pétrole.

ÉTAPE	Type d'opération	Niveau d'investissements requis	Principaux acteurs impliqués
1. Recherche géologique	Reconnaissance de la formation géologique	Faible	Centres de recherche universitaire
2. Levé sismique	Identification de l'emplacement des gisements	Moyen	Sociétés d'État ; entreprises pétrolières (juniors et seniors)
3. Forage exploratoire	Analyse du potentiel commercial du gisement	Moyen à Élevé	Sociétés d'État ; entreprises pétrolières (juniors et seniors) ; fonds d'investissement
4. Audience publique	Gestion des conditions d'acceptabilité sociale des projets	Faible	Institutions publiques ; centres de recherche
5. Forage commercial	Extraction commerciale	Élevé	Entreprises pétrolières seniors ; fonds d'investissement
6. Fermeture du site	Restauration des lieux	Faible	Entreprises pétrolières ; institutions publiques

En l'absence de dispositifs institutionnels d'importance comme la SOQUIP, chargés d'agir sur le développement des opérations pétrolières sur le territoire québécois, ou si Ressources naturelles Québec ne se voyait pas confier un mandat élargi de coordination du secteur, il est probable que l'exploitation pétrolière des réservoirs de l'île d'Anticosti se fasse sous un contrôle industriel et financier qui soit étranger aux intérêts du Québec.

2. Des retombées économiques marginales pour le Québec et la Gaspésie

L'une des principales lignes argumentatives des promoteurs actuels du développement de la filière pétrolière en Gaspésie est celle de la capacité de cette filière à générer des retombées économiques pour la région. Ces dernières apparaissent, pour l'instant, comme la principale source de revenus que la Gaspésie serait en mesure de capter avec le développement de cette filière. Or, à bien y regarder, cette source de revenus apparaît peu structurante pour la région.

Il faut d'abord relever le fait que, dans la mise en place de la filière pétrolière, l'exploration constitue la phase générant le plus de retombées économiques, notamment en termes d'emplois. En effet, à l'instar de l'industrie du gaz de schiste, le nombre d'emplois créés durant la phase d'exploration semble être supérieur à celui créé pendant la mise en production des puits. Ainsi, s'il y a des retombées économiques à attendre de la filière pétrolière en Gaspésie, c'est en ce moment même qu'elles devraient être les plus importantes. Présentement, ces retombées sont loin de donner à l'économie régionale une impulsion décisive. Rappelons en effet que les retombées économiques liées à l'exploration pétrolière en Gaspésie et au Québec concernent, sous sa formule actuelle, d'abord et avant tout des secteurs à faible valeur ajoutée. Cela se constate empiriquement dans les projets d'exploration actuellement sur la table.

Dans un communiqué diffusé à la fin de l'année 2012, Pétrolia a annoncé qu'après une campagne d'exploration de trois mois dans le secteur Bourque 1, la contribution de ce forage à l'économie du Québec s'élevait à 2,6 millions \$. De ce montant, 1,2 million \$ allait à l'économie régionale, soit près de 45 % des dépenses effectuées au Québec (Pétrolia, 2013). Ces chiffres doivent être mis en perspective.

En procédant à l'analyse de projets d'exploration similaires menés par d'autres entreprises pétrolières dans la même structure géologique (la formation d'Utica), les informations recueillies tendent à établir le coût moyen d'un forage similaire à celui de Bourque entre 6 et 7 millions \$ (Investcan, 2013). Ainsi, en adoptant l'estimation la plus basse (6 millions \$) les 2,6 millions \$ dépensés au Québec par Pétrolia représenteraient moins de 43 % des dépenses totales. Quant au 1,2 million dépensé dans l'économie gaspésienne, il équivaudrait en fait à 20 % des dépenses totales. On réalise ainsi qu'en regard du coût global de l'opération, il y aurait d'abord plus de la moitié des dépenses qui échapperait à l'économie du Québec.

Il est avéré qu'une part importante des dépenses de la « phase amont » de cette filière est associée à l'expertise financière et technique nécessaire à la réalisation des projets de forage exploratoire. Le fait que d'autres provinces canadiennes dotées de réserves d'hydrocarbures, comme Terre-Neuve et l'Alberta, aient développé depuis

quelques années ce créneau technologique à forte valeur ajoutée explique qu'une part appréciable des sommes investies dans ces projets d'exploration soit dépensée à l'extérieur du Québec.

En contrepartie, l'essentiel des retombées économiques au Québec concerne un secteur peu structurant pour l'économie. En effet, sur les 2,6 millions \$ dépensés dans l'économie québécoise, Pétrolia indique que 1 million \$ aurait été déboursé au total dans le secteur des transports, sans spécifier la nature des opérations. C'est dire que 38 % des dépenses réalisées au Québec l'ont été dans un secteur présentant une chaîne de valeur plutôt faible, des niveaux de qualification d'emploi relativement bas.

Tableau 3. Retombées économiques générées par le forage du puits Bourque 1 en Gaspésie.

Investissement total moyen dans la formation d'Utica	Retombées dans l'économie québécoise	Principal secteur bénéficiaire	Retombées dans l'économie gaspésienne
6 millions \$ / puits	2,6 millions \$ (ou approx. 43 % du total des dépenses)	Transport : 1 million \$ (ou approx. 38 % des dépenses au Québec)	1,2 million \$ (ou approx. 20 % du total des dépenses)

Si l'on sait que 1 million \$ a été dépensé dans le secteur des transports au Québec pour ce projet, on ignore cependant la part de ce montant dans les retombées économiques régionales de 1,2 million \$ en Gaspésie. Est-ce la principale partie des dépenses ? La compagnie a évoqué le fait que l'expertise de plusieurs secteurs d'activités périphériques aux activités de forage a été sollicitée. De manière non exhaustive, ces derniers sont : l'arpentage, le déboisement, le génie civil, la location de véhicules, l'équipement de sécurité, la construction de roulottes de chantier. Quant aux emplois proposés par Pétrolia en phase exploratoire, ces derniers concernent : la gestion de la sécurité, les services d'entretien ménager, les services alimentaires et les services d'infirmérie (Pétrolia, 2013). Il s'agit de secteurs d'emplois périphériques au forage, auxquels fait appel l'industrie de manière ponctuelle. Ces emplois et les entreprises impliquées sont donc déjà présents dans l'économie gaspésienne.

Dans tous les cas, et sous réserve de données exhaustives en cette matière, il semble que l'exploration pétrolière en Gaspésie ne peut être présentée comme un moteur de l'activité économique régionale. La durée moyenne nécessaire à la complétion d'un puits étant d'environ 30 jours, on ne peut en effet soutenir qu'il s'agit là d'un vecteur structurant de développement socio-économique à long terme, du moins dans le modèle de développement actuel.

Par ailleurs, il convient de faire la part des choses concernant la capacité des entreprises pétrolières québécoises à canaliser de manière optimale la rente pétrolière pour le plus grand bénéfice de l'économie québécoise. En effet, les projets présentant actuellement le meilleur potentiel commercial sont financés sous la forme de coentreprises avec des partenaires étrangers, comme l'indique le tableau récapitulatif suivant, qui prend l'exemple des projets menés par Pétrolia.

Tableau 4. Projets d'exploitation pétrolière de Pétrolia (2012).

Projet	Investissements réalisés / production estimée*	Coentreprise
Haldimand / Tar Point	13 millions \$ / 7,7 millions de barils	13 permis détenus à 50 % avec Québénergie (<i>Investcan</i>)
Anticosti	12 millions \$ / 1,55 milliard de barils	29 permis détenus à 50 % avec <i>Corridor Resources</i> ; 6 permis détenus à 25 % avec <i>Corridor Resources</i> .
Bourque	14 millions \$ (estimation des auteurs) / 10 à 20 millions de barils	(Pas de coentreprise sur 8 permis détenus à 95 %)

* Le potentiel exprimé désigne les réserves contingentes, c'est-à-dire considérées comme récupérables.

Dans le cas du projet Haldimand, c'est au lendemain de la publication des estimations liées à l'exploitation commerciale de ce projet en 2010 qu'une entente de 15 millions \$ avec la société française *Investcan Energy* est signée. Au cours de la même année, cette société a incorporé une entité au Québec qui porte le nom de Québénergie. Cette entreprise n'avait, en 2012, aucun salarié au Québec (REQ, 2013). Avec cette entente, *Investcan Energy* (Québénergie) détenait 50 % des intérêts dans le gisement d'Haldimand ainsi que dans 13 permis qui entourent ce dernier (Pétrolia, 2013). *Investcan Energy* est une filiale de SCDM Énergie, société française privée dont les deux actionnaires sont Martin et Olivier Bouygues. *Investcan Energy* détient une importante participation dans plusieurs permis d'exploration à Terre-Neuve-et-Labrador (sur la terre ferme et en mer).

Quant aux projets d'Anticosti, Pétrolia partage avec *Corridor Resources* la plupart de ses permis d'exploration à 50 % - 50 %, ainsi qu'une dizaine, respectivement, à 25 % - 75 %. Fonds d'investissement incorporé en Alberta,

Corridor Resources est présent dans l'est du Canada, où il détient des droits d'exploration gazière et pétrolière dans plusieurs provinces. Ses principaux actionnaires sont le *Children's Investment Fund Management LLP*, détenant 20 % des parts, ainsi que le fonds d'investissement ontarien *Sprott Asset Management LP.*, propriétaire de 17 % des actions (*FPIinformart*, 2013).

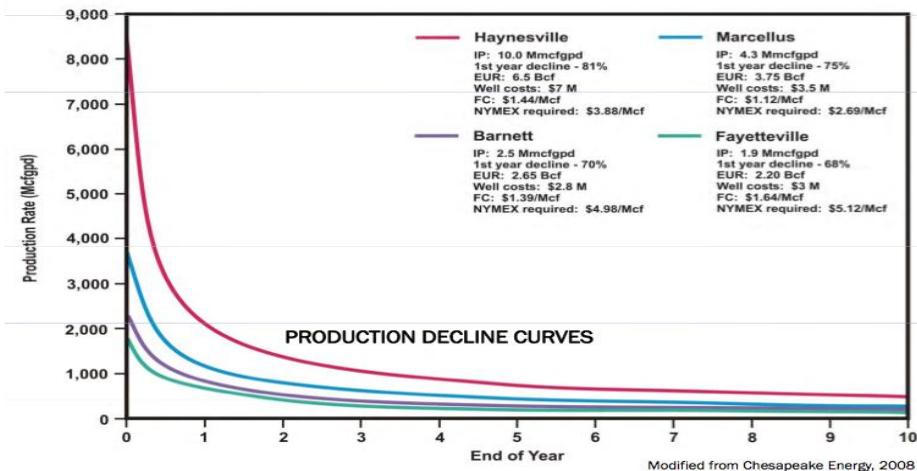
Ces coentreprises signifient qu'au moins la moitié des recettes dégagées par les puits de pétrole du sous-sol québécois seront soustraites non seulement au contrôle de Pétrolia, mais aussi au contrôle de l'économie québécoise dans son ensemble. Aussi bien les projets de Haldimand que ceux de l'île d'Anticosti relativisent l'affirmation selon laquelle le pétrole québécois sera essentiellement utilisé aux fins du développement de la Gaspésie et du Québec.

Enfin, la campagne de forage dans le secteur Bourque a été principalement réalisée à partir des fonds propres de Pétrolia. Depuis l'annonce des résultats des forages en décembre 2012, la compagnie cherche vraisemblablement à s'ajointre un partenaire pour diminuer les charges financières ainsi que les risques. Pétrolia a travaillé dans ce secteur de manière à confirmer la présence d'un potentiel pétrolier significatif afin d'attirer les investisseurs. Les récentes sorties médiatiques de l'entreprise semblent faire état de cette stratégie.

3. Une exploitation extensive des hydrocarbures

Les formations géologiques de la Gaspésie présentent des caractéristiques naturelles qui conditionneront le type d'extraction pétrolière retenu dans la région. Après une analyse des taux de productivité des puits à l'intérieur de formations géologiques similaires à celles de la Gaspésie, il se trouve que dans l'ensemble des analyses couvertes, les puits perdent de 65 à 85 % de leur productivité à l'intérieur de la première année d'exploitation pour pratiquement s'épuiser après une décennie de production. Le graphique suivant illustre ce phénomène.

COMPARISONS OF FOUR MAJOR SHALE PLAYS



Source : *Harper and Kostelnik, Pennsylvania Geological Survey, 2008*

Graphique 3. Évolution de la productivité de puits d'extraction d'hydrocarbures à l'intérieur de quatre formations géologiques présentant des caractéristiques similaires à celles de la Gaspésie.

Malgré le peu d'informations disponibles sur les taux de productivité à long terme des formations non exploitées (comme la formation d'Utica), l'expérience démontre d'importantes corrélations entre les analyses et les prévisions de ce même taux dans les formations de shales en Amérique du Nord. L'une des principales variables examinées pour les forages exploratoires est le taux de production anticipé suite aux premières années de production (Kemp, 2011).

Cette diminution relativement rapide des gisements implique d'importantes conséquences sur le plan économique et écologique. Ainsi, il faut rappeler que pour maintenir la profitabilité commerciale de leurs activités d'exploitation, les entreprises pétrolières sont généralement contraintes à deux options :

1. Pour les puits verticaux ou horizontaux non-stimulés, les entreprises doivent généralement forer à nouveau dans la formation en créant une nouvelle tête de puits dans un nouveau secteur ;
2. Pour les puits horizontaux stimulés, elles doivent stimuler à nouveau les forages par fracturation.

La première option, qui reste une exploitation conventionnelle, nécessite la réalisation de plusieurs forages sur un même territoire en des délais relativement courts. Lorsqu'on compare à d'autres gisements pétroliers dans le monde, cette extraction nécessite davantage de ressources financières et énergétiques, en plus de générer davantage d'effets négatifs sur le milieu naturel. Depuis la fin des années 1990, l'augmentation de la valeur au marché du pétrole semble avoir été un facteur

déterminant dans l'évaluation des stratégies d'extraction basées sur des ratios financiers et énergétiques de plus en plus élevés.

Quant à la seconde option, qui relève de l'exploitation non-conventionnelle, elle implique des considérations écologiques immédiates qui font entrer des considérations socio-économiques et environnementales dans les choix effectués. Les débats entourant l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du St-Laurent ont montré que les scénarios de production d'hydrocarbures de manière non-conventionnelle sont assujettis à des paramètres qui ne relèvent pas de critères strictement économiques.

Ces deux options montrent que, sur le plan des connaissances et des procédés technologiques actuels, les réservoirs et gisements d'hydrocarbures de la Gaspésie pourraient être exploités selon un mode qui peut être qualifié d'extensif, dans la mesure où les procédés d'extraction nécessiteront davantage de ressources financières et énergétiques que d'autres gisements pétroliers, en plus de s'étendre sur un grand territoire. Selon les données disponibles, les résultats des secteurs Haldimand et Bourque (Pétrolia), ainsi que Galt (Junex), tendent à confirmer l'hypothèse selon laquelle, à partir des technologies actuelles, de multiples forages avec ou sans fracturation hydraulique seraient nécessaires afin de maintenir le taux de production à des niveaux d'extraction commerciale.

Rente pétrolière, développement régional et transition énergétique du Québec : l'approche patrimoniale en perspective

Les choix retenus ces dernières années par l'État québécois quant au développement de la ressource pétrolière en Gaspésie ont essentiellement favorisé la croissance des entreprises d'exploration et d'exploitation. Cette approche standard d'exploitation pétrolière a favorisé la circulation d'une bonne partie des capitaux vers l'extérieur et a minimisé les irritants sur le plan de l'environnement juridique, réglementaire et fiscal des entreprises spécialisées dans l'exploitation des hydrocarbures. Cela corrobore ce que l'expérience tend à montrer, soit que l'équation établie entre la croissance des entreprises et le développement économique n'est pas forcément avérée : en Gaspésie, le cas des mines, des forêts et des pêches tend à démontrer que la croissance des organisations spécialisées dans l'exploitation des ressources naturelles n'a pas « naturellement » mené au développement à long terme des collectivités, en plus de conduire à l'épuisement de plusieurs ressources génériques du territoire¹.

¹ Sur le concept de ressource générique, voir Colletis et Pecqueur (2005).

Les récentes avancées de la filière pétrolière en Gaspésie ne semblent pas avoir modifié cet état de fait. Face aux données indiquant la présence d'hydrocarbures en Gaspésie et informé de la demande croissante des marchés pour cette ressource, le gouvernement du Québec a maintenu sa politique d'attraction des investissements privés. Avec la concrétisation de certains projets comme Haldimand près de Gaspé, les impasses associées à cette approche ont commencé à se manifester : la polarisation du débat entourant l'exploitation des hydrocarbures fait ressortir l'absence d'institutions socio-économiques donnant à la communauté régionale une emprise sur les orientations économiques de la filière sur son territoire ainsi que sur la captation optimale de la rente pétrolière.

1. Les leçons du déclin de la SOQUIP

La mise en œuvre de cette approche patrimoniale dans l'histoire récente du Québec met en relief ce qui semble faire actuellement défaut pour favoriser un développement maîtrisé de la filière pétrolière en Gaspésie. En effet, il faut relever la faiblesse des mécanismes existants qui permettent d'orienter le développement de la filière, ainsi que de capter une part significative de la rente pétrolière pour l'affecter à des objectifs de développement à long terme. Comme nous l'avons constaté, les retombées économiques générées par le modèle de développement actuel de la filière en Gaspésie ne peuvent être considérées comme étant structurantes pour la région. Cela se comprend : Pétrolia et Junex sont des sociétés pétrolières privées qui s'inscrivent dans un cadre macro-économique où les paramètres fixant la structure des coûts échappent à leur emprise. À ce titre, elles n'ont pas la mission de développer l'économie régionale à long terme, mais bien de gérer leur croissance en s'adaptant à un environnement financier exerçant une forte pression sur les décisions d'investissement à court et à moyen termes.

De plus, les questions associées aux conséquences écologiques de l'exploration et de l'exploitation pétrolière sur le territoire sont traitées de manière séparée et parallèle au déploiement de la filière. Si des mesures ont été prises par les entreprises pétrolières pour se conformer au cadre réglementaire régissant leurs activités sur le territoire gaspésien, il reste que ce cadre demeure en quelque sorte « extérieur » à leurs stratégies d'affaires, qui sont basées sur les paramètres du secteur. En l'absence de dispositifs permettant d'intégrer *a priori* les choix d'aménagement du territoire et les préoccupations écologiques aux stratégies de développement de la filière, il est probable que de nouvelles impasses apparaîtront encore là où le défaut de coordination des activités se fera sentir.

Les bases de tels dispositifs permettant d'asseoir une approche patrimoniale existent déjà. Au cours des années 1970 et au début des années 1980, nous l'avons vu, la SOQUIP a joué un rôle de premier plan dans le développement de la filière en

Gaspésie (Hydro-Québec, 2002 ; Bourque *et al.*, 2004). Parmi les principales réalisations de la Société mentionnons :

- la mise en œuvre d'une vision intégrée de la filière, dont les principes de valorisation et de mise en exploitation reposaient sur le développement à long terme du Québec ;
- la formation d'une génération d'ingénieurs, de techniciens et de cadres ayant donné au Québec une solide expertise publique en matière d'exploration pétrolière et gazière ;
- la dotation d'une base de données scientifique et publique portant sur les caractéristiques du sous-sol québécois, aidant les promoteurs privés à mieux connaître la localisation, la nature et la dynamique des gisements en hydrocarbures ;
- la coordination d'importantes campagnes d'exploration pétrolière dans la région, menées en partenariat avec des entreprises privées, qui ont permis de découvrir des gisements dans la région de Gaspé, comme celui de Galt ;
- le développement de montages financiers domestiques destinés au financement des projets, montages mobilisant les bassins de liquidités québécois pour tendre vers l'indépendance énergétique.

Ces réalisations démontrent l'importance qu'a eu la SOQUIP pour la mise en valeur et le développement maîtrisé du domaine pétrolier au Québec. Avec sa mise en veilleuse, c'est la capacité de coordination et de structuration du domaine pétrolier québécois elle-même qui a été compromise, de deux manières principalement :

1. *La présence de cet opérateur sur le terrain permettait d'encadrer et, dans une certaine mesure, d'orchestrer le développement de la filière pétrolière.* À titre de société parapublique, la SOQUIP devait répondre à un certain nombre d'exigences qui se traduisaient par une planification intégrée des activités sur le territoire. Cette planification permettait de conserver sous contrôle public les formes de mise en valeur de la ressource, ainsi que les modalités de réalisation des opérations. Ce contrôle n'excluait pas l'initiative privée, puisque la concrétisation de partenariats entre la SOQUIP et d'autres entreprises pétrolières au tournant des années 1980 ont montré la flexibilité de cette formule. En disposant d'un opérateur sous contrôle public, le Québec s'assurait d'être directement impliqué dans la définition des paramètres de la valorisation et de la mise en exploitation de ces projets ;
2. *La SOQUIP assurait la formation d'une expertise en matière d'hydrocarbures mise au service de la collectivité québécoise et donnait à l'État les moyens de demeurer indépendant quant à l'évaluation et à la gestion intégrée de projets pétroliers.* Nécessitant d'importants capitaux, l'industrie pétrolière est très

concentrée (Campbell, 2013). Les principaux acteurs de cette industrie disposent de moyens techniques et financiers considérables, qui peuvent générer un défaut d'expertise et d'encadrement de la part des pouvoirs publics. En fait, la SOQUIP permettait de mobiliser les moyens requis afin de conserver l'expertise nécessaire pour planifier de façon stratégique les modalités de captation et de réaffectation de la rente pétrolière, comme le fait déjà la Norvège (Campbell, 2013).

Avec le déclin de la SOQUIP, le Québec s'est privé d'un instrument de planification, qui alliait capacité d'intervention industrielle et financière, connaissance de la filière et compétence en gestion de projets. Si le démantèlement de l'équipe d'experts de la SOQUIP a pu profiter à des entreprises pétrolières privées, il a cependant compromis la capacité des pouvoirs publics à assurer un développement maîtrisé de la filière. Le mandat d'intérêt général qui lui était confié donnait à la société québécoise un important levier sur le secteur, en plus de mailler étroitement la politique énergétique au développement économique.

L'évolution récente de l'économie et de la société québécoise, ainsi que la volonté des communautés régionales à procéder à un développement intégré de leurs territoires, a toutefois remis à l'avant-plan l'utilité publique de pareil dispositif. En effet, le développement accéléré des projets d'exploitation pétrolière de classe mondiale, comme ceux d'Anticosti et de Old Harry, la nécessité de redonner aux pouvoirs publics une expertise en matière d'hydrocarbures afin de conserver une indépendance vis-à-vis l'industrie, la demande exprimée par le monde régional d'exercer un meilleur contrôle sur les filières gazière et pétrolière, ainsi que les enjeux liés à l'utilisation de la rente pétrolière pour financer la reconversion écologique de l'économie québécoise, constituent des éléments importants du nouveau contexte dans lequel se pose la question du renouvellement du modèle patrimonial de développement pétrolier. En fait, si le contexte et les défis ont changé depuis la création de la SOQUIP, la pertinence d'un outil d'intervention et de maîtrise collective du développement demeure la même.

2. Deux dimensions stratégiques dans l'affectation de la rente pétrolière

Aux côtés de l'exigence d'obtenir une meilleure maîtrise du domaine pétrolier au Québec, la question de la captation et de l'affectation de la rente pétrolière est une seconde facette de l'approche patrimoniale. Cette question est d'une importance capitale puisque le positionnement stratégique qu'elle implique pourrait donner à la société québécoise ainsi qu'aux collectivités gaspésiennes un levier déterminant pour réaliser pleinement leurs choix de développement. Si les activités d'exploitation commerciale de pétrole n'ont pas, jusqu'ici, généré de rente comparable à celle des

mines ou de la forêt par exemple, la maturité des projets sur la table actuellement indique que cela pourrait changer rapidement.

La ressource pétrolière étant non renouvelable, la rente issue de sa mise en valeur ne peut être comprise comme un flux de revenus récurrents, sur lequel pourrait compter le Québec pour financer ses programmes « de base ». C'est sur le fond de cette réalité que les débats portant sur l'exploitation pétrolière en Gaspésie ont soulevé l'enjeu de la rente pétrolière en regard de son utilisation pour financer deux dimensions névralgiques de l'économie québécoise :

1. Le soutien à la diversification de l'économie régionale où se déploie la filière pétrolière ;
2. La transition vers un renouvellement de la base énergétique du Québec, menant à sa « décarbonisation » à moyen terme.

La première dimension touche le rôle de la rente pétrolière dans la structuration du développement local et régional. Si la captation et l'affectation de cette rente ne sont pas qu'une affaire concernant la Gaspésie, elle ne peut, en revanche, être considérée comme une affaire qui ne concerne que l'État québécois. De nouvelles modalités de partage de cette rente pourraient donner à cette région de nouveaux outils afin d'aller au-delà d'une logique de développement basée sur les retombées économiques.

Considérée comme une « région-ressource », c'est-à-dire une région dont l'essentiel de l'activité économique dépend de processus d'extraction et de valorisation menés par de grandes organisations économiques privées, la Gaspésie a plus souvent qu'autrement été privée de la rente provenant des ressources présentes sur son territoire. L'expérience a montré, plus d'une fois, les effets de cette privation sur la région. En effet, une fois la ressource épuisée et les grandes organisations déménagées, de nombreux problèmes liés à la dépendance des collectivités au modèle standard de développement apparaissent : dévitalisation des communautés, faiblesse de la culture entrepreneuriale, problèmes de requalification et chômage, étiolement du secteur des services associés à l'exploitation de la ressource, pour ne nommer que ceux-là.

Le modèle de développement de la filière pétrolière emprunte, pour le moment, le même patron en dissociant les besoins de l'industrie de ceux des collectivités locales. C'est la raison pour laquelle la question de l'affectation de la rente apparaît comme une variable importante, voire décisive, pour l'élaboration d'un modèle de développement viable. C'est ainsi que l'exploitation commerciale des gisements pétroliers en Gaspésie pourrait générer une rente de diversification économique régionale, donnant à la région gaspésienne un outil de développement stratégique afin de planifier des initiatives de diversification économique à long terme. Cette rente pourrait alimenter un fonds régional d'innovation et de diversification, dont les

modalités de capitalisation et de gestion seraient à déterminer. Ce fonds pourrait relever de la Banque de développement économique du Québec et être administré par un comité d'investissement rassemblant notamment différentes parties prenantes du monde régional. Il n'est pas nécessaire d'envisager une canalisation importante de la rente pétrolière pour parvenir à ces fins, puisque cette rente aurait essentiellement une fonction de levier pour soutenir l'économie territoriale : si le 1/5 des revenus issus de l'exploitation pétrolière était dirigé vers ce fonds, la région disposerait d'un instrument de premier plan pour structurer son économie et préparer l'après-pétrole.

En effet, non seulement le tissu économique régional doit-il trouver des moyens pour ne pas dépendre de l'exploitation de cette ressource non renouvelable, mais l'ensemble de l'économie québécoise s'engage présentement dans une transition visant à « décarboniser » sa base énergétique. Avec ce fonds de diversification, la Gaspésie serait en mesure de mettre de l'avant une série d'initiatives permettant de se positionner favorablement dans cette grande transition énergétique, en imaginant notamment de nouveaux scénarios de consolidation et de développement de son réseau de mobilité durable (CRÉGÎM, 2011). À ce titre, la modernisation du chemin de fer de la Gaspésie pourrait être réalisée à travers un montage financier impliquant la participation de ce fonds régional.

La seconde dimension concerne le développement socio-économique du Québec en entier. Elle concerne plus spécifiquement la fonction des revenus issus du pétrole dans le financement de la reconversion écologique de l'ensemble de l'économie québécoise. Il s'agit là d'un enjeu stratégique, qui dépasse largement les frontières du Québec : la plupart des États occidentaux cherchent aujourd'hui à transformer leurs bases énergétiques afin de s'émanciper progressivement d'une dépendance aux hydrocarbures (Bourque et Laplante, 2011). Dans le contexte où les finances publiques des États sont mises à mal par la conjoncture financière, la question porte aujourd'hui sur les sources de financement privées ou alternatives, qui seraient susceptibles d'alimenter ce processus (Bourque *et al.*, 2013a).

Au Québec, les revenus provenant du pétrole pourraient être considérés comme l'une de ces sources. Puisque cette ressource est non renouvelable et que son utilisation actuelle est l'une des principales causes du réchauffement climatique, la rente issue de son exploitation devrait pouvoir être mobilisée pour financer les mesures visant à affranchir l'économie de l'usage des énergies fossiles. À l'instar de certains pays comme la Norvège (Campbell, 2013) qui ont mis de l'avant une approche patrimoniale de gestion de la ressource, le Québec pourrait innover en affectant une part des revenus issus du pétrole en une rente de transition énergétique. Cette rente serait tournée vers le financement d'une politique nationale de reconversion des infrastructures et des procédés caractérisés par l'usage de carburants fossiles (Pineault, 2012). Utiliser la rente pétrolière afin de ne plus avoir

besoin de pétrole à moyen terme : tel pourrait être l'objectif d'un mécanisme de captation de cette rente. Ce mécanisme permettrait de capitaliser un fonds québécois de reconversion énergétique, qui pourrait relever de la Banque de développement économique du Québec et qui serait mobilisé pour le financement d'initiatives visant la diminution de la dépendance de l'économie québécoise aux hydrocarbures. Déjà, dans le secteur des transports et de l'aménagement du territoire, des propositions de développement offrent tout un potentiel de reconversion (Bourque *et al.*, 2013b).

Conclusion

L'approche standard de développement des hydrocarbures au Québec, qui est encore dominante à l'heure actuelle, rencontre aujourd'hui d'importantes limites. Les impasses relatives aux conditions de mise en exploitation des gisements, couplées aux défis que posent aujourd'hui les stratégies pour faire face aux changements climatiques et à la reconversion verte de l'économie, ont fait ressortir la faiblesse des outils dont le Québec dispose pour proposer des pistes de solution viables. Face à cela, le *statu quo* ne saurait être une option : les évolutions récentes ont montré qu'une éventuelle mise en exploitation de champs pétroliers au Québec et en Gaspésie gagnerait à se situer à l'intérieur d'un cadre patrimonial de gestion de la ressource. Les objectifs poursuivis par cette approche sont de deux ordres.

D'une part, ce cadre devrait permettre de définir les paramètres du développement pétrolier en définissant clairement les conditionnalités de la mise en exploitation. Entre autres choses, il habiliterait la société québécoise à définir les objectifs et les mesures à mettre de l'avant en matière de développement socio-économique régional, en même temps qu'il baliserait les exigences minimales requises en matière environnementale avant d'aller de l'avant dans l'exploitation pétrolière. Ces choix donneront au Québec une meilleure maîtrise sur le développement, en amont comme en aval, de l'industrie pétrolière sur son territoire.

D'autre part, ce cadre doit aussi définir les orientations stratégiques qui guideront les choix quant à la répartition de la rente pétrolière. En prenant appui sur une approche patrimoniale de gestion de la ressource, une part significative des revenus issus de son exploitation serait considérée comme une base de capitalisation pour favoriser des initiatives structurantes pour l'avenir de l'économie québécoise.

En plus de travailler à l'élaboration de ce cadre de développement, il faudra aussi identifier la ou les institutions qui seront en mesure de bien le concrétiser. L'exemple de la SOQUIP comme véhicule responsable de cet encadrement nous permet de comprendre à quel point cette institution constituait un actif socio-économique de premier plan : il s'agirait d'une formule appropriée pour assurer le développement d'une ressource non renouvelable pour l'ensemble de la collectivité.

L'ambition de cette note de recherche est de contribuer au débat public en fournissant un point de vue socio-économique sur le modèle de développement pétrolier, afin de proposer des avenues accessibles et stimulantes pour le plus grand nombre. La réalisation des conditions optimales pour la mise en valeur des hydrocarbures passera par des innovations sociales structurantes, dont plusieurs éléments existent déjà dans la réalité. Ces innovations pourraient contribuer à briser

la polarisation dans le débat et permettraient de mettre le pétrole au service de la société québécoise en général et de la région gaspésienne en particulier. Pour ce faire, deux propositions sont à considérer :

1. *Réhabiliter la SOQUIP afin de doter le Québec d'un dispositif public d'intervention sur la filière pétrolière.* L'expérience de la SOQUIP a démontré l'importance d'une institution pouvant agir de manière structurante sur les différents segments des filières des hydrocarbures. Réhabiliter cette société d'État et lui permettre d'opérer avec les objectifs fixés dans sa charte d'incorporation coïnciderait largement avec les exigences que pose aujourd'hui une gestion patrimoniale de la ressource pétrolière. Détenant un mandat large, cette « SOQUIP 2.0 » serait en mesure d'intervenir aussi bien en amont (prospection, exploration) qu'en aval (raffinage, commercialisation) de la filière, de manière à concevoir cette dernière de manière intégrée.

Cette intervention serait évidemment modulée en fonction des réalités propres à chacun de ces segments : aussi bien l'implication dans des projets d'exploration ou d'exploitation que la prise de participations financières dans des sociétés ayant une importance stratégique pour le secteur pourraient être envisagées. L'objectif ici serait d'assurer le développement maîtrisé de la ressource pétrolière, qui pourrait rapidement échapper au contrôle de sociétés québécoises advenant l'exploitation des réservoirs de classe mondiale tels qu'Anticosti et Old Harry.

Cette réhabilitation devrait être articulée avec les stratégies et les structures de Ressources Québec, dont l'un des créneaux d'investissement est précisément le secteur des hydrocarbures au Québec. Fruit d'une approche patrimoniale, Ressources Québec offre en effet une structure de capitalisation et d'investissement permettant au Québec d'être présent au sein de l'ensemble des segments de la filière pétrolière afin de peser sur ses développements futurs.

En outre, il semblerait approprié d'inclure une instance de coordination et de planification régionale au sein de la SOQUIP. Cette instance permettrait d'intégrer le développement de la filière pétrolière au sein des priorités et caractéristiques territoriales des collectivités régionales où elle se déploie. Évoquées notamment dans le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), ces priorités et caractéristiques trouveraient là un instrument de première importance pour être mises en valeur : l'objectif ici serait de faire en sorte que les décisions concernant le développement de la filière pétrolière ne soient pas séparées des projets de développement territorial. Autrement dit, la SOQUIP agirait aussi comme dispositif de « territorialisation » de la mise en valeur des ressources ;

2. *Mettre en place des dispositifs de captation et d'affectation de la rente pétrolière aux fins de la diversification économique régionale et de la « décarbonisation » de l'économie québécoise.* La création de tels dispositifs permettrait la redistribution équitable des revenus tirés du pétrole entre les générations et faire en sorte que cette rente soit utile à l'ensemble de la société québécoise. Nous proposons la création de deux fonds capitalisés à partir de la rente pétrolière :

- *Un fonds régional d'innovation et de diversification.* L'utilisation d'une fraction de la rente pétrolière pour capitaliser un fonds régional destiné à structurer l'économie de la Gaspésie permettrait de ne pas dépendre d'une logique de développement centrée exclusivement sur les retombées économiques. L'objectif ici poursuivi est de faire en sorte que la ressource pétrolière puisse contribuer non seulement à l'ensemble de l'économie québécoise, mais aussi à la région où la ressource est extraite, de façon à ce que cette collectivité puisse disposer des outils adéquats pour assurer son développement. Ce fonds serait destiné à financer des initiatives structurantes pour la région, axées sur la diversification de ses activités et infrastructures économiques. Nous pensons notamment à la consolidation du réseau de mobilité durable de la Gaspésie, véritable actif socio-économique bénéficiant à l'ensemble des acteurs de la région et positionnant avantageusement la péninsule dans le processus de transition menant à l'affranchissement progressif des hydrocarbures ;
- *Un fonds québécois de reconversion énergétique.* Une autre fraction, plus importante, de la rente pétrolière pourrait être dirigée vers un fonds destiné à soutenir financièrement des projets de reconversion verte des procédés et infrastructures caractérisés par une forte empreinte écologique. Ceux qui génèrent des impacts en consommant des hydrocarbures doivent contribuer à outiller ceux qui auront à gérer le passif écologique associé à cette consommation. En ce sens, il nous apparaît essentiel de recourir à une partie des bénéfices de cette rente pour opérationnaliser à court terme la transition écologique de l'économie québécoise. La création de ce fonds répondrait à cet objectif. Ressource stratégique à plus d'un titre, le pétrole est considéré dans certains pays occidentaux, tel la Norvège, comme une source de capitalisation de fonds utilisés comme leviers dans la grande transition qui s'amorce. Ce fonds québécois pourrait faire partie intégrante de la Banque de développement économique du Québec, ce qui permettrait de coupler les objectifs de la politique énergétique du Québec, ceux de la stratégie environnementale et les initiatives de développement économique.

Bibliographie

- Agence internationale de l'énergie. 2013. Site Internet de l'agence. [En ligne]. www.iea.org (Page consultée du 1^{er} octobre 2012 au 15 janvier 2013)
- Agence internationale de l'énergie. 1998. *World Energy Outlook, 1998 Edition*, Rapport annuel, 464 p.
- American Business Journal*. 2011. *A word from Carmel Daniele, founder & managing partner of CD Capital*. [En ligne]. www.abjusa.com/features/features_oct_noc_11/a_word_from_carmel_daniele_founder_managing_partner_of_cd_capita.html (Page consultée le 11 décembre 2012)
- Assemblée nationale du Québec. 2010. Consultations particulières sur le projet de loi n° 123 - Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec, Journal des débats, Commission permanente des finances publiques, 9 novembre 2010.
- Baena, C., B. Sévi et A. Warrack. 2012. *Funds from non-renewable energy resources : Policy lessons from Alaska and Alberta*, Energy Policy, vol. 51, décembre 2012, p. 569-577.
- Baril, H. 2006. Départs à la division Pétrole et gaz d'Hydro, La Presse, 20 septembre 2006.
- Bourque, G., F. L'Italien, F. Hanin, G. Ste-Marie, et B. Coutu. 2013a. Le financement de la reconversion écologique de l'économie québécoise, Note de recherche, IRÉC (non-publiée), janvier 2013, 42 p.
- Bourque, G., M. Perreault et R. Laplante. 2013b. Politique industrielle : stratégie pour une grappe de mobilité durable, Rapport de recherche, IRÉC, 53 p.
- Bourque, G. et R. Laplante. 2011. Épargne et investissement : enjeux autour de la reconversion vers une économie verte, Note d'intervention, IRÉC, n°3, février 2011, 4 p.
- Bourque, P.A., A. Desrochers, B. Hart, D. Kirkwood et M. Malo. 2004. Les enjeux reliés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, Mémoire soumis au BAPE, 35 p.
- Bourque, P.A. 2004. La sécurité et l'avenir énergétiques du Québec, les ressources en hydrocarbures au Québec, Avis d'expert présenté au MRNFP, 17 p.
- Bourque, P.A., R. Bertrand, D. Kirkwood, D. Lavoie et M. Malo. 2003. Synthèse géologique du segment appalachien de Gaspésie-Matapédia-Témiscouata à des fins d'exploration pétrolière et gazière, Rapport d'expertise à Hydro-Québec, 179 p.

- Campbell, B. 2013. *The Petro-Path Not Taken*, Centre canadien de politiques alternatives, Rapport de recherche, 80 p.
- Colletis, G. et B. Pecqueur. 2005. Révélation de ressources spécifiques et coordination située, Économie et institutions, n°s 6 et 7.
- Conférence régionale des élus Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM). 2011. Vision régionale de développement durable dans les domaines du transport et de la mobilité, décembre 2011. [En ligne]. www.cregim.net/images/stories/developpement_economique/vision_vf_mtq.pdf (Page consultée entre le 15 octobre 2012 et le 2 février 2013)
- Équiterre. 2011. Changer de direction, Rapport de recherche, mai 2011, 124 p.
- Fontaine, H. 2012. Investissement Québec actionnaire de Junex et Pétrolia, La Presse, 1^{er} août 2012.
- Gastem. 2013. Site Internet de la compagnie. [En ligne]. www.gastem.ca (Page consultée du 10 au 23 janvier 2013)
- Hydro-Québec. 2002. Plan d'exploration, pétrole et gaz naturel au Québec, 2002-2010. [En ligne]. www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/sismiques/documents/D_D1-A.pdf (Page consultée du 5 au 18 décembre 2012)
- Infomart*. 2013. Site Internet d'informations financières et corporatives. [En ligne]. www.fpinfomart.ca (Page consultée du 12 au 14 janvier 2013)
- Investissement Québec. 2013 Site Internet de l'institution. [En ligne]. www.investquebec.com (Page consultée du 10 au 13 février 2013)
- Junex. 2013. Site Internet de la compagnie. [En ligne]. www.junex.ca (Page consultée du 16 au 23 janvier 2013)
- Kemp, J. 2011. *Shale skeptics focus on declining well output*, *Financial Time*, 13 avril 2011.
- Langlois, P. et G. Bourque. 2011. Les impacts de la dépendance du Québec au pétrole, Note d'intervention, IRÉC, novembre 2011, 6 p.
- Laplante, R. 2012. Exploitation durable des ressources naturelles : notes de réflexion, Vie économique, vol. 4, n° 2, décembre 2012.
- Laplante, R. 1994. L'expérience de Guyenne, Corporation de développement de Guyenne.
- Lapointe, P.-A. 2010. Un autre modèle d'analyse de la sortie de crise de l'industrie forestière au Québec, Vie économique, vol. 2, n° 1.
- Lavoie, D. et P.-A. Bourque. 2001. *The history of hydrocarbon exploration in the Silurian-Devonian Gaspé Belt : 100 years of modest success*, *Bulletin of Canadian Petroleum Geology*, vol. 49, n° 2, juin 2001, p. 180-185.

- Lemphers, N. et D. Woynillowicz. 2012. *In the shadow of boom, how oilsands development is reshaping Canada's economy*, Pembina Institute, mai 2012, 66 p.
- L’Italien, F., M. Lefrançois et É. Pineault. 2012. Le soutien de la Caisse de dépôt et placement à la filière du gaz de schiste au Québec, Note de recherche, IRÉC, avril 2012, 35 p.
- Loi sur la SOQUIP. 1998. [En ligne]. www.canlii.org/fr qc/legis/lois/Irq-c-s-22/derniere/Irq-c-s-22.html (Page consultée le 20 février 2013)
- Lone Pine Resources*. 2012. *Lone Pine Resources Submits NAFTA Notice of Intent in Response to Expropriation of Rights in Quebec*, Communiqué de presse, 15 novembre 2012. [En ligne]. <http://phx.corporate-ir.net/phoenix.zhtml?c=242054&p=RssLanding&cat=news&id=1759531> (Page consultée le 15 décembre 2012)
- Ministère des Ressources naturelles du Québec. 2013. Consommation de produits pétroliers énergétiques. Statistiques. [En ligne]. www.mrn.gouv.qc.ca/energie/statistiques/statistiques-consommation-petroliers.jsp (Page consultée en octobre, novembre et décembre 2012)
- Pétrolia. 2013. Site Internet de la compagnie. [En ligne]. www.petroliagaz.com (Page consultée du 10 au 23 janvier 2013)
- Pineault, É. 2012. Pétro-économie québécoise : les risques, Le Devoir, 23 novembre 2012.
- Portail Québec. 2012. Création de Ressources Québec, Site Internet du gouvernement du Québec. [En ligne]. www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/actualites/actualite/actualites_120418_ressources-quebec/?lang=fr (Page consultée le 5 décembre 2012)
- Ressources Québec. 2013 Site Internet de la société. [En ligne]. www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=3087 (Page consultée les 11 et 12 février 2013)
- Registraire des entreprises Québec. 2012. Site Internet du gouvernement du Québec. [En ligne]. www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx (Page consultée le 30 novembre 2012)
- TMX Argent. 2013. Site Internet de la bourse de Toronto. [En ligne]. http://web.tmxmoney.com/quote.php?qm_symbol=GMR (Page consultée le 12 avril 2013)
- U.S. Energy Information Administration*. 2012. Site Internet de l’agence. [En ligne]. www.eia.gov (Page consultée du 15 au 25 octobre 2012)
- Vallières, M. 2012. Des mines et des hommes, Gouvernement du Québec éditeur, 310 p.

